

9^{16%} Corporation d'exportation et de développement
 ecu
 1 1/2 an
 Sujet à modification sans préavis
659-4960
 ScotiaMcLeod

LE SOLEIL

LOU-TEC
 QUÉBEC 871-6363
 STE-FOY 653-3333
 ST-GEORGES 228-1718
 EQUIPEMENT DE RÉCEPTION

MERCREDI 19 AOÛT 1992

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 230
 48 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVQ 0.30 4.04

MONTREAL-OTTAWA 60c Plus TPS TVQ

50c Plus TPS TVQ

LA CONSOMMATION

Légumes moins savoureux à cause des fortes pluies



Les pluies abondantes du début de l'été font que les légumes ont moins de saveur cette année en raison de la quantité d'eau qu'ils contiennent. Le temps des conserves est venu mais c'est plus par goût que par mesure

d'économie que les Québécois se lancent dans cette opération traditionnelle. C-1

L'ÉCONOMIE

Laurent Gagnon obtient un autre sursis de ses créanciers

Les créanciers de Laurent Gagnon lui ont accordé un nouveau sursis de quelques mois même s'il n'a toujours pas déposé les garanties promises le 21 juillet dernier. B-1

LE SPORT

Les Expos ne font pas le poids face aux Braves

Chancelant, le lanceur Ken Hill s'est fait malmené par les Braves, qui l'ont emporté 5-1. Les Pirates en ont profité pour porter leur avance à trois matchs. S-2

LE MONDE

L'aide d'urgence commence à arriver en Somalie

L'aide d'urgence aux victimes potentielles de la famine en Somalie, où des centaines de personnes meurent chaque jour d'inanition, commence à prendre forme. A-12

LE QUÉBEC

Brigadiers adultes dans les autobus d'écoliers à Montréal

La plus grosse commission scolaire du Québec, la CECM, a l'intention de placer des brigadiers adultes dans ses autobus écoliers pour la rentrée de septembre. A-3

L'EDITORIAL

Les chapelles énergétiques

Comment explique-t-on que les industriels québécois n'aient pas saisi l'occasion de soumettre des propositions pour le projet de cogénération de la CUQ? A-10

L'INDEX

GÉNÉRAL

| | |
|------------------------|-------------------|
| Annonces classées | C-5 à C-9 |
| Arts | C-3, C-4 et C-12 |
| Bridge | C-10 |
| Consommation | C-1 et C-2 |
| Décès | C-10 |
| Économie | B-1 à B-5 |
| Éditorial | A-10 |
| Horoscope | C-10 |
| Informations générales | A-3 à A-8 |
| Le monde | A-9, A-11 et A-12 |
| Louis-Guy Lemieux | B-7 |
| Où aller à Québec | C-4 |
| Québec et l'Est | B-6 à B-8 |

TABLOID

| | |
|-------------------|------------|
| Bandes dessinées | S-15 |
| Ce soir à la télé | S-16 |
| Mots croisés | S-14 |
| Mot mystère | S-14 |
| Sport | S-1 à S-14 |

LA MÉTÉO

Averses occasionnelles, maximum 21 et minimum 12. Demain, quelques éclaircies, venteux et frais, maximum 19. S-16

Mise en place d'un Sénat égal avec des pouvoirs réduits Bourassa prêt à plier



Impatient de commencer les discussions, le premier ministre Brian Mulroney lance un regard à ses collaborateurs pour faire sortir les journalistes.

- Ovide Mercredi affirme détenir l'appui de 8 provinces
- Une petite phrase de Mulroney irrite le Canada anglais

À lire en pages A-4 et A-5

OTTAWA — Après s'y être opposé depuis toujours, le premier ministre Bourassa pourrait accepter dès aujourd'hui la mise en place d'un Sénat égal, où le Québec aurait le même nombre de sièges que Terre-Neuve ou l'Île-du-Prince-Édouard.

par ANDRÉ FORGUES
 LE SOLEIL

Au terme de sa première journée de négociations constitutionnelles, à la table des 17, M. Bourassa a expliqué que les discussions se poursuivraient en soirée et sans doute tout au long de la nuit, au niveau des fonctionnaires, pour préciser les caractéristiques de ce nouveau Sénat.

« Quand nous aurons les conclusions de toutes ces discussions, nous aurons à prendre une décision si, dans l'intérêt supérieur du Québec, nous pouvons accepter une formule ou si, dans le même intérêt du Québec, nous devons la refuser », a-t-il indiqué.

La réforme du Sénat a occupé une large partie des huit heures de pourparlers formels entre les premiers ministres fédéral et provinciaux, les chefs autochtones et les dirigeants des deux Territoires. Pour la première fois depuis la

mi-juin 1990, le Québec participait à ces négociations au cours desquelles « il y a eu des prises de position intéressantes », a déclaré le premier ministre Brian Mulroney.

Tout comme M. Bourassa, le premier ministre fédéral attend de voir « l'ensemble de la proposition avant de porter un jugement final » sur le nouveau Sénat proposé.

Même si, au sein de la délégation québécoise, on se défendait hier soir d'avoir déjà accepté que ce Sénat soit égal, cela ne fait pas de doute pour tous les autres participants, indique le premier ministre manitobain Gary Filmon.

Mais chaque province déciderait de la manière dont elle désignerait ses sénateurs, M. Bourassa ayant déjà précisé que sa préférence serait de les faire élire par l'Assemblée nationale plutôt que par l'ensemble de la population. De plus, la constitution garantirait que le Québec

Suite A-2, Bourassa...

Bungee interdit à Expo-Québec

QUÉBEC — Les fanatiques de la pratique du saut à l'élastique Bungee seront déçus : cette activité ne sera pas au programme d'Expo-Québec qui ouvre ses portes en fin de journée aujourd'hui, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) ayant jugé qu'elle comportait de trop grands risques.

par DAMIEN GAGNON
 LE SOLEIL

Si les dirigeants de la Commission de l'exposition provinciale s'avaient de passer outre à cette décision, la CSST n'aurait pas d'autre choix que d'apposer les scellés, a fait savoir, hier, Mme Josée Quirion, responsable des affaires publiques au bureau de Montréal.

Les dirigeants d'Expo-Québec ont réagi en fin d'après-midi en proposant à la CSST que les opérateurs de la compagnie Bungee d'Alabama, membre de la North American Bungee Association, se donnent en spectacle en effectuant eux-mêmes des sauts. On estime qu'une telle attraction pourrait attirer de nom-

breux curieux et amateurs de ce sport.

La réponse de la CSST est attendue aujourd'hui. M. André Savard, directeur général adjoint d'Expo-Québec, a précisé que les opérateurs de l'entreprise sont des experts dans les sauts à l'élastique et qu'ils sont des citoyens américains.

Les dirigeants d'Expo-Québec, qui comptaient beaucoup sur cette activité pour attirer des visiteurs et des curieux cette année, sont très déçus de la position de la CSST qu'ils qualifient de rigide. M. André Joncas, directeur administratif, aurait aimé que la CSST soumette des améliorations pour rendre cet événement sécuritaire.

Le problème, selon Mme
 Suite A-2, Expo-Québec...



Hier midi, une grue mécanique géante était en place en vue de compléter les préparatifs pour le saut à l'élastique.

Richard Maroist radié du Barreau pour deux ans

QUÉBEC — Le Barreau du Québec a imposé hier une radiation de deux ans à l'avocat Richard Maroist, de Québec. Celle-ci s'ajoute à deux amendes de 1000 \$.

par RICHARD HÉNAULT
 LE SOLEIL

L'impétueux avocat a confirmé hier soir au SOLEIL qu'il portera sa cause en appel devant le Tribunal des professions. « J'irai jusqu'en Cour suprême, s'il le faut! » a-t-il ajouté.

Curieusement, toutefois, le syndic adjoint du Barreau, Me Jean-Paul Michaud, a réagi sensiblement dans le même sens en déclarant qu'un appel de la corporation professionnelle est « fort probable ». Devant le comité de discipline, Me Michaud avait réclamé une radiation de cinq ans. Aussi considère-t-il la sanction comme étant « loin d'être sévère », d'autant plus que, dans sa décision, le comité mentionne avoir longuement songé à une radiation permanente.

C'est hier matin que la décision du comité a été signifiée à Me Maroist. L'amende de
 Suite A-2, Barreau...



Richard MAROIST



Woody ALLEN

Une « machination odieuse » de Mia Farrow

Woody Allen nie avoir abusé sexuellement de ses enfants

NEW YORK (AP, AFP) — Le réalisateur et acteur américain Woody Allen est sorti de retraite habituelle hier pour catégoriquement démentir les accusations selon lesquelles il se serait livré à des abus sexuels contre ses deux plus jeunes enfants.

Selon lui, ces rumeurs s'inscrivent dans une machination « odieuse » de son ex-compagne, l'actrice Mia Farrow, pour obtenir la garde de leurs enfants.

« Il s'agit d'une manipulation invraisemblable et affreusement préjudiciable d'enfants innocents pour des motifs revanchards et égoïstes », a déclaré Woody Allen au cours d'une conférence de presse à l'hôtel Plaza de New York.

Frère et apparemment durement touché par une semaine de grands titres sur sa vie privée, le réalisateur a affirmé que les avocats de Mia Farrow lui avaient exigé 7 millions \$ afin de ne pas porter l'affaire devant la police. L'avocat de Mia Farrow, Alan Dershowitz, a nié l'allégation de Woody Allen.

La police de l'État du Connecticut a confirmé qu'il
 Suite A-2, Woody...

la clé-santé

SPECIAL 2 pour 1* 145\$/1 an par personne

* L'offre s'applique sur le tarif régulier (290\$) de l'abonnement 1 an et est valide jusqu'au 31 août 1992.
 — Pour se prévaloir de cette offre, l'une ou l'autre des personnes intéressées (ou les deux) doivent obligatoirement être une (nouvelle) abonnée(s) et les deux personnes doivent s'abonner en même temps à la réception du YMCA.
 — Non transférable à partir d'une carte mensuelle.
 — Ne s'applique pas sur les cartes du YMCA échues en octobre 1992 et après.

AU CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE*

Nous offrons des tarifs d'abonnement avantageux pour les groupes.

ÉGALEMENT

WORKOUT, NATATION, AQUAFORME, AQUAPOUPON, PRÉNATAL, ANGLAIS, ESPAGNOL, ETC...

SESSION DÉBUTANT LE 14 SEPTEMBRE

Québec
 (FONDÉ EN 1854)

835, Saint-Cyrille Ouest
 527-2518

Suites de la première page

Bourassa...

compterait toujours pour 25 % de l'ensemble des parlementaires fédéraux (députés et sénateurs réunis), peu importe l'évolution de son poids démographique.

Et toujours pour répondre aux préoccupations de M. Bourassa, le Sénat triple-E convenu dans l'entente du 7 juillet serait modifié pour réserver des sièges à des représentants francophones hors-Québec, afin de mieux refléter la dualité linguistique canadienne.

Enfin, les pouvoirs du Sénat seraient réduits. Pour bloquer un projet de loi voté par les députés, explique le premier ministre Roy Romanow, on envisage par exemple d'exiger une majorité de 67 % des sénateurs, au lieu de 60 %, pour forcer la tenue d'une séance conjointe des deux chambres (Communes et Sénat). La possibilité que le Sénat puisse à lui seul bloquer un projet de loi, avec un vote à 70 %, serait abandonnée. On conserverait la possibilité d'annuler avec un vote de 50 % plus un des sénateurs les projets de loi touchant les ressources naturelles et certaines mesures de taxation.

« Nous allons maintenant plus loin pour répondre aux inquiétudes du Québec à l'intérieur même de l'accord sur le Sénat, dit le premier ministre Filmon. Il y a beaucoup de bonne volonté, de générosité qui se manifestent à l'endroit du Québec et c'est au tour du Québec de montrer sa bonne volonté et sa générosité à l'endroit du reste du Canada. »

Le premier ministre Bourassa n'a dit ni oui, ni non à ce projet de Sénat, hier, mais il a paru assez tenté par la formule qui se dessinait.

« Si nous parlons des pouvoirs réels qui seront conférés à l'ensemble des institutions fédérales, c'est-à-dire le Sénat et la Chambre des communes, à ce moment-là le Québec peut être gagnant, selon les conclusions qui seront tirées » des discussions d'hier soir et de la nuit dernière.

Mais M. Bourassa dit voir, « de la part des partenaires du Québec, une volonté de tenir compte des représentations du Québec. »

Avant de s'engager, le premier ministre veut par exemple savoir quelles sont les garanties sur la durée pour laquelle serait assurée la proportion de 25 % de Québécois au sein du Parlement canadien, toutes chambres confondues. Il se demande aussi quels sont exactement les pouvoirs que le Sénat pourrait exercer par lui-même, sans réunion conjointe avec les Communes.

Quant au mode de désignation des sénateurs, il note que « si le droit de veto sur la langue et la culture se trouve à être donné à des sénateurs qui proviennent d'une élection par l'Assemblée nationale, c'est un prolongement des pouvoirs de l'Assemblée nationale. »

Entré à l'édifice Pearson, hier matin, en affichant un optimisme modéré, M. Bourassa semblait prêt à continuer les tractations pendant un certain temps, en fin de journée hier. « On a manifesté verbalement beaucoup d'ouverture pour sécuriser les Québécois sur leur avenir à l'intérieur du Canada. »

Même le premier ministre albertain Don Getty, promoteur numéro un du Sénat triple-E, s'est dit prêt à examiner sérieusement la proposition qu'on était à élaborer hier. Quant à Bob Rae, de l'Ontario, il exprimait une certaine inquiétude face au sort que ce projet réserverait au principe de la représentation selon la population, à la Chambre des communes.

Et Roy Romanow, de la Saskatchewan, évoque que le nouveau Sénat ne soit mis à l'essai que pour dix ans, période au terme de laquelle pourrait aussi être remise en cause la garantie de 25 % de présence québécoise au Parlement canadien.

Enfin, le premier ministre Mulroney a souligné hier que le chef libéral Jean Chrétien a pris la peine de lui écrire, lundi soir, pour exprimer son inquiétude face à toute réforme qui réduirait le poids démographique du Québec au Sénat. Une lettre de deux pages et demie que le bureau du chef de l'Opposition a refusé de rendre publique mais que son porte-parole a décrit comme étant rédigée dans « un langage direct et ferme ».

Expo-Québec...

Quiron, c'est qu'il n'y en a pas de solution autre que l'interdiction. La CSST, dit-elle, se voit contrainte d'interdire cette activité à cause surtout de l'utilisation d'une grue devant servir d'ascenseur aux amateurs du saut en élastique.

Car, ajoute Mme Quirion, la loi est claire : « Un grutier ne doit pas permettre à aucun travailleur de se tenir sur une plate-forme ou un panier suspendu à un appareil de levage. Selon la CSST, si la santé des ouvriers est potentiellement en danger, celle des usagers du saut à l'élastique l'est forcément tout autant. »

Expo-Québec risque de perdre gros dans cette mésaventure. Elle devait partager les profits de cette activité avec la compagnie Bungee d'Alabama. Cette activité suscitait beaucoup d'intérêt, a souligné M. Savard. On espère maintenant que la CSST acceptera de laisser les opérateurs du Bungee sauter, ce qui pourrait amoindrir les pertes.

Par contre, une activité qui ne soulèvera certainement pas de conflit, mais la fierté des Québécois, est sans aucun doute le pavillon de la ville de Québec. Avec une thématique nouvelle, les visiteurs découvriront les principaux attraits de la capitale et de sa région par la projection de diapositives en trois dimensions, sous le thème la région de Québec, une histoire d'amour.

Par ailleurs, à Toronto, les autorités de l'Exposition nationale canadienne ont installé la plus haute grue mobile du pays sur le terrain de la foire, afin de permettre des sauts à l'élastique, rapportait hier l'agence Canadian Press.

La grue haute de 60 mètres sera le pôle d'attraction de l'exposition qui commence aujourd'hui.

Le gérant général Peter Moore a dit qu'il était d'accord pour permettre les sauts de bungee en autant qu'il avait l'assurance qu'ils ne contreviennent pas aux règlements provinciaux de l'Ontario.

« Si quelqu'un du gouvernement vient nous dire que nous sommes en infraction, nous allons arrêter immédiatement », a-t-il ajouté.

Des opérateurs de bungee demandent au gouvernement ontarien d'interdire les sauts à partir des grues mobiles. Le ministère des consommateurs de l'Ontario a créé un comité pour étudier le phénomène du saut à l'élastique, à la suite d'un accident mortel survenu il y a trois semaines à Peterborough.

Barreau...

2000 \$ lui a été imposée pour deux chefs concernant l'offre d'escomptes pour certains services juridiques. La radiation, quant à elle, a été prononcée à la suite de propos tenus par l'avocat envers trois magistrats de la cour d'appel du Québec qui, en 1987, avaient jugé une affaire opposant déjà Me Maroist au Barreau.

Corps d'un bébé découvert dans la rivière Outaouais

MONTREAL (PC) — Le cadavre d'un nouveau-né a été découvert par des pêcheurs sur le bord de la rivière des Outaouais, tout près de la frontière entre le Québec et l'Ontario.

Le bébé avait été placé dans un sac à ordures vert, bien ficelé sur le moment, semble-t-il, mais qui s'est ouvert au fur et à mesure que les vagues le frappaient.

La macabre découverte a été faite par des pêcheurs au quai de Chute-à-Blondeau, petite municipalité francophone située du côté de l'Ontario.

Le bébé était un garçon de race

blanche. L'autopsie, pratiquée sur son corps à Ottawa, n'a pu déterminer s'il est mort avant ou après avoir été placé dans le sac. Les pathologistes n'ont pu déterminer non plus la durée de son séjour dans l'eau.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 18-08-1992
7-1-6
2-6-6-7

« Je ne suis pas surpris parce qu'il était évident, dès le début, que le comité était partial, a déclaré Me Maroist. Même si c'est toujours assez pénible puisque j'ai une femme et trois enfants, je continuerai la bataille que j'ai entreprise il y a 11 ans et mes clients ne seront pas pénalisés. »

D'ici à ce que le Tribunal des professions se prononce sur l'appel que l'avocat entend y loger, il conservera en effet son droit de pratique, a confirmé le syndic adjoint. Ce dernier s'attend à ce que le tribunal rende une décision à la fin de 1992 ou au début de 1993. Advenant un nouvel échec de Me Maroist, il pourra toutefois poursuivre la lutte devant la cour supérieure.

La radiation de deux ans, si jamais elle devient exécutoire, s'avérera aussi pénible qu'une radiation permanente, aux yeux de Me Maroist. À la fin de ce délai, il devra en effet se soumettre à tout le processus de réadmission au Barreau.

« Je devrais présenter des excuses et ça, je ne le ferai jamais ! Jamais ! », a-t-il déclaré catégoriquement.

« Je ne suis pas un danger public et ils ne peuvent pas m'empêcher de gagner ma vie, de dire Me Maroist. Je me bats pour des principes qui devraient profiter à toute la population. Quand j'ai dénoncé le jugement de la cour d'appel, je me sentais dans un pays démocratique mais il semble que le Barreau ne voit pas la chose de la même façon... »

Le comité de discipline du Barreau, effectivement, n'a pas vu les choses de la même façon. Les pairs de Me Maroist ont estimé que celui-ci n'avait aucune confiance dans le système judiciaire, à tel point qu'il lui est difficile de représenter adéquatement ses clients.

Dans sa décision, le comité rappelle que, quatre ans plus tard, l'avocat a dénoncé publiquement le jugement de la cour d'appel rendu en 1987 alors qu'à ce moment, il ne s'est pas prévalu de la possibilité de s'adresser à la Cour suprême. Le comité estime que Me Maroist a terni l'image de sa profession et qu'il n'en éprouve aucun regret.

Le syndic adjoint persiste lui aussi à qualifier de grave le geste de son confrère puisqu'il visait le plus haut tribunal du Québec. Pour Me Michaud, l'avocat récalcitrant méritait une radiation minimale de cinq ans, tel qu'il l'a réclamé devant le comité de discipline.

Woody...

était un suspect dans une enquête criminelle tout en refusant de fournir d'autres détails. « Une enquête est en cours contre M. Allen. Mais aucune accusation particulière n'a encore été retenue puisque l'enquête se poursuit », a déclaré Trooper Debbie Roy, porte-parole de la police.

Selon un des avocats de Mia Farrow, cette enquête est liée à des abus sexuels présumés dont aurait été victime l'un des enfants de l'ancienne actrice fétiche de Woody Allen qui a longtemps été sa compagne.

En moins d'une semaine, la vie de reclus du cinéaste s'est transformée en un véritable cauchemar. Allen, 56 ans, a entamé une action en justice la semaine dernière contre Mia Farrow demandant la garde de leurs trois enfants. Il a admis lundi avoir une liaison avec la fille adoptive de l'actrice, Soon-Yi Previn, 21 ans.

Lors de la conférence de presse, Allen s'est décrit comme un père inquiet qui veut retirer ses enfants d'une « atmosphère si malsaine qu'elle laissera sûrement des cicatrices irréparables » chez les enfants.

« J'espérais que, malgré tous les conflits et toute la colère, je pourrais obtenir, dans le calme et l'esprit de compromis, un accord dans l'intérêt des enfants », a dit le réalisateur new-yorkais. « Puis, soudain, de manière consternante, j'ai été accusé d'avoir abusé sexuellement de ma fille adorée de 7 ans, et de manière hystérique le lendemain, de mon fils chéri de 4 ans. »

Le PLQ tire de l'arrière par 22 points, dit CROP

Au moment où le premier ministre Bourassa est engagé dans une phase cruciale de pourparlers constitutionnels un nouveau sondage accorde une avance sans précédent de 22 points au Parti québécois.

Selon le plus récent sondage CROP-TVA-La Presse, le PQ obtient 56 % des intentions de vote contre 34 % au Parti libéral du Québec, 5 % au NPD et 4 % au Parti égalité. Jamais les libéraux n'ont autant tiré de l'arrière dans un sondage depuis que M. Bourassa en redevenu le chef du parti, il y a neuf ans.

Ce nouveau sondage repose sur un échantillon de 747 répondants interrogés entre le 13 et le 15 août. Il accorde au gouvernement un taux de satisfaction du même ordre que les 26 % qu'avait obtenu le spécialiste Michel Lepage, lors d'un sondage effectué entre le 27 juillet et le 6 août.

Selon Lepage, le PQ avait alors 50 % des intentions de vote contre 37 % au PLQ. Publié hier, un troisième coup de sonde, effectué en fin de semaine dernière par Léger et Léger auprès de 810 répondants, donnait les péquistes en avant par 47 % à 37 %.

Ce dernier sondage révélait par ailleurs qu'à peine 39,5 % des Québécois font confiance à M. Bourassa pour défendre au mieux les intérêts du Québec dans les présentes négociations, tandis que 54 % ne lui font pas confiance.

Les francophones sont encore plus sévères, 57 % ne le jugeant pas digne de leur confiance.

L E T R E N T E T U N®



UNE COUPE EXCLUSIVE AU 31

**LES BLAZERS
LAINE ET
CACHEMIRE**

LE MÉLANGE FAVORI DE

L'AUTOMNE! LA TEXTURE

FEUTRÉE QUE L'ON AIME POUR

DES VESTONS CHALEUREUX

AUX RICHES COLORIS DE CONIFÈRE,

CHARBON, AMÉTHYSTE OU NOIR

QUI S'AGencent AUX JACQUARDS

DES GILETS, AUX CARREAUX

ET RAYURES DES CHEMISES ET

PANTALONS. 38 à 44... 225.00

PORTÉ ICI SUR NOTRE PANTALON

VELOURS CÔTELÉ 95.00

la maison

**simons**

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL

Brigadiers dans les autobus de la CECM

MONTREAL (d'après PC) — Le président de la plus grosse commission scolaire du Québec, la CECM, a l'intention de placer des brigadiers adultes dans ses autobus écoliers pour la rentrée de septembre.

Le président de la CECM, Me François Ouimet, en a fait l'annonce, hier matin, au cours d'une rencontre avec la presse. Il fera une recommandation en ce sens au conseil des commissaires, lors de la séance du 26 août.

La Commission des écoles catholiques de Montréal prend cette initiative avant même que les recommandations du coroner Marc-André Bouliane sur le transport écolier soient connues. L'enquête a été suspendue, le 10 juillet, et doit reprendre au début d'octobre.

Interrogé, hier, le coroner Bouliane s'est dit très heureux de cette initiative. Selon lui, la décision de la CECM prouve qu'il n'est pas nécessaire que les commissions scolaires attendent les conclusions de son enquête pour passer aux actes et assurer la sécurité des écoliers.

À la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ), on a également l'intention, lors de la prochaine séance du comité exécutif, la semaine prochaine, de proposer certaines modifications aux parcours des autobus scolaires pour améliorer la sécurité. Ainsi plusieurs parcours deviendraient à sens unique éliminant du même coup la nécessité pour les écoliers de traverser la rue en passant devant l'autobus.

1,5 millions \$
La mesure annoncée par la CECM nécessiterait l'embauche de 108 brigadiers, qui seraient placés à bord des gros autobus écoliers. Ce sont les transporteurs écoliers avec lesquels la CECM fait affaire qui devraient les embaucher.

La mesure coûtera quelque 1,5 million \$ pour la première année, estime la commission scolaire. Pour lancer le projet, la CECM puisera à même son budget. Par la suite, on souhaite une collaboration financière des ministères. « En ce qui nous concerne, on effectue un choix. On choisit d'investir dans la sécurité des enfants. C'est un moyen coûteux, mais c'est un choix », lançait le président de la CECM. « Si on attend une directive de Québec, on va attendre longtemps. »

Réaction du ministère
Rejoint au téléphone hier, la porte-parole du ministre des Transports Sam Elkas, Mme Andréa Paine, indiquait que le ministère n'avait pas encore reçu de demande officielle de la part de la CECM. « Il va falloir étudier la demande, qu'on n'a pas encore eue au ministère. »

Du même souffle, elle a souligné « le manque de professionnalisme » de la CECM dans la façon de procéder, c'est-à-dire d'aviser le ministère après l'annonce aux journalistes. « Ça engage le ministère dans quelque chose sans l'avoir prévu. »

L'aéroport à nouveau fermé

900 femmes et enfants évacués de Sarajevo



Dans la matinée, un convoi de 17 bus transportant quelque 900 femmes et enfants a quitté la capitale bosniaque en direction de Belgrade.

SARAJEVO (AFP) — L'aéroport de Sarajevo a été fermé hier pour une durée indéterminée, un avion des Nations unies ayant été menacé. Par ailleurs, quelque 900 femmes et enfants ont été évacués vers Belgrade.

Les vols du pont aérien international qui ravitaille la capitale bosniaque assiégée ont cessé à 11 h locales, a-t-on appris auprès de la Force de Protection des Nations Unies (FORPRONU).

Un avion de transport Hercules britannique qui décollait de Sarajevo dans la matinée s'est rendu compte qu'un radar de tir était verrouillé sur lui à 54 km au nord-ouest de l'aéroport. Le pilote a fait une manœuvre d'esquive et a cru voir des projectiles, a indiqué un officier de l'ONU qui a requis l'anonymat.

La suspension des opérations a été décidée à Genève par le Haut Commissariat des Nations Unies (HCR), responsable du pont aérien.

Il s'agit du premier incident du genre contre un appareil participant au transport d'aide

humanitaire en Bosnie-Herzégovine depuis que le conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution autorisant l'usage de la force pour protéger l'acheminement de cette aide.

La télévision de Belgrade avait annoncé lundi soir que le commandant des forces serbes de Bosnie-Herzégovine, le général Ratko Mladic, avait menacé d'abattre les avions de l'ONU qui « parachuteraient des armes » aux forces bosniaques.

Convoi humanitaire

Dans la matinée, un convoi de 17 bus transportant quelque 900 femmes et enfants a quitté la capitale bosniaque en direction de Belgrade. Selon l'Ambassade des enfants, l'organisation humanitaire responsable du convoi, 15 % des passagers étaient des musulmans de mariage mixte, mais la majorité était serbe.

Le transport s'est fait sans incident et avec moins de deux heures de retard quand le dernier autobus du convoi est tombé en panne à hauteur d'un barrage bosniaque.

Les miliciens ont profité du transbordement des passagers pour procéder à des vérifications d'identité et à la fouille des bagages. Ils ont affirmé que des « tracts de propagande serbe » avaient été jetés par la fenêtre d'un bus et que des hommes tentaient de quitter la ville sans autorisation.

Le convoi a traversé l'aéroport déjà fermé au trafic aérien et les passagers ont changé de véhicules à Lukavica, une localité tenue par les Serbes, devant les caméras vidéo des miliciens et au son de chansons patriotiques.

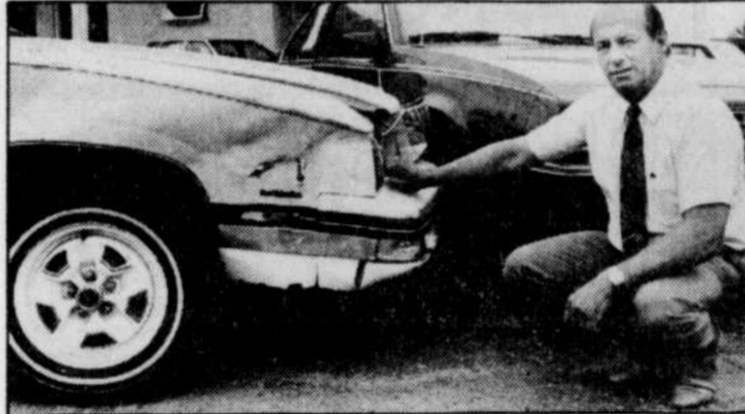
Malgré les premiers succès humanitaires, le HCR a écarté toute possibilité d'évacuer par pont aérien les enfants de Bosnie-Herzégovine. « Rien qu'à Sarajevo, il y en a 83 000 de moins de six ans. C'est impossible. Il vaut mieux aider sur place et garder les familles unies », jugeait un porte-parole du HCR.

Pire, l'organisation se montre extrêmement pessimiste quant à l'avenir. « Un très grand nombre de personnes risquent de mourir de froid et de faim cet hiver », affirme ainsi un rapport préliminaire établi par des experts de retour de l'ex-Yougoslavie, selon qui « l'hiver pourrait se révéler plus meurtrier que les combats eux-mêmes ».

80 000 \$ de dommages chez un concessionnaire de Lac-Etchemin

Frustré, il endommage 16 automobiles

LAC-ETCHEMIN — Frustré de s'être vu refuser l'achat d'une Beretta en montre dans la salle d'exposition du concessionnaire Bégin Auto de Lac-Etchemin, un citoyen de 45 ans s'est vengé en fonçant hier en pleine nuit avec sa camionnette sur 16 modèles Chevrolet et Oldsmobile garés dans la cour du garage. Les pertes se chiffrent à 80 000 \$.



Le propriétaire de Bégin Auto, Paul Boulanger, fait l'inventaire des dégâts sur ses véhicules.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Bernard Chabot, un commerçant connu dans son patelin pour ses antécédents psychiatriques et profondément perturbé par ses problèmes financiers, a également menacé de mort au téléphone le propriétaire du garage, Paul Boulanger et s'en est également pris à son fils, qu'il a failli renverser hier matin, en roulant en fou dans le village avec son camion GMC 1991.

Armé d'une hache et d'une pelle, ce propriétaire de dépanneur a finalement été rattrapé et maîtrisé par 10 policiers de la Sûreté du Québec à 11 h hier, alors qu'il faisait le plein d'essence à Saint-Odilon de Beauce. Il est actuellement dé-

tenu au poste de la SQ à Saint-Prospère. Il est probable qu'un examen psychiatrique sera demandé ce matin, lors de sa comparution au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce.

Tout a débuté vendredi dernier alors que Chabot se présente au 277, de la 3e Avenue, avec une liasse de billets, dans l'intention d'acheter une superbe Beretta rouge de 19 000 \$ en montre chez Bégin GM. « T'as 30 secondes pour me dire si tu me livres cette voiture ou pas. C'est payable le 1er octobre », a-t-il lancé au propriétaire, Paul Boulanger. Mais celui-ci n'est nullement intéressé par cette offre, d'autant plus qu'il a remarqué que son client ne file pas.

Ce père de deux garçons de 10 et 15 ans, divorcé et proprié-

taire du Dépanneur Chabot, sur la 2e Avenue, est déboussolé depuis le départ de son médecin et la menace de faillite qui pèse sur lui. Son ex-épouse et ses enfants commencent à craindre le pire. En outre, ses crises cycliques de maniaque-dépression le portent à tout vouloir acheter. Ainsi, après le saccage du garage, Chabot s'est présenté chez le voisin d'en face en lui proposant d'acheter sa maison en vente.

Lundi matin, Bernard Chabot revient au garage Bégin payer une facture de 40 \$. Un peu plus tôt, le commerçant avait lancé au téléphone à M. Boulanger « qu'il lui aurait volontier fait sauter la tête en fin de semaine, si un gars de Saint-Camille ne l'avait pas retenu ».

Chabot défie ouvertement l'homme d'affaires en lui disant qu'il prendrait les moyens pour avoir son entreprise puis il repart.

À 1 h30 mardi, l'homme passe à l'action et bouscule une par une, avec son petit camion noir, les autos neuves et usagées en montre dans la cour du concessionnaire. Un employé découvre six heures plus tard le parc d'autos amochées. Bilan : des ailes abimées, des pare-chocs enfoncés, des autos traînées, bref 5000 \$ de dommages par véhicule.

Vers 8 h30, l'auteur revient dans la cour du garage avec son camion tout bosselé. Au début, il s'exclame devant de tels dégâts et sympathise avec les victimes. Puis, il commence à monter le ton, erre autour du concessionnaire, brandit une hache et une pelle. « On s'est enlevé de la cour et on a appelé la police. Il nous menaçait », raconte un vendeur. Les premiers policiers appelés sur les lieux tentent de le raisonner mais le suspect prend la fuite. Dans le village, il fonce sur le fils de Paul Boulanger, qui tente de l'intercepter devant son dépanneur et il conduit dangereusement. Chabot sera arrêté une heure plus tard à Saint-Odilon, grâce à la dénonciation de citoyens.

Pas de place pour les idées de gauche chez les républicains

HOUSTON — Le président Bush paraît en porte-à-faux dans son parti. C'est lui que les électeurs républicains ont choisi pendant la saison des primaires. Mais c'est le discours ultraconservateur de son rival d'hier Pat Buchanan qui prévaut à la Convention de Houston. C'est comme si le GOP avait fait erreur sur la personne.



« La plate-forme adoptée par le parti est autant celle de Bush que celle de Buchanan », proteste la Houstonienne Francis Grembowiec, stimulée par le discours de Ronald Reagan qui a répété son credo conservateur, lundi soir à l'Astrodome et ragailardie par les attaques à l'égard de Pat Buchanan contre Clinton et Gore accusés d'appuyer l'avortement sur demande, l'homosexua-

lité et de s'opposer aux écoles confessionnelles. Sans compter la sortie contre Hillary qualifiée de « féministe extrémiste ».

Les républicains reconnaissent que leur parti n'a pas d'aile gauche et que le centre est en train de se dissoudre. « Hormis pour la question de l'avortement, c'est vrai qu'il n'y a à peu près personne à gauche dans le parti », avoue avec fierté Ted Craig, de Los Angeles, pour qui les libéraux sont des socialistes déguisés. « Je dirais même que ce sont des communistes », précise-t-il.

Virginia Rooney, du New Jersey, qui dit être « née avec un éléphant dans son berceau », abonde dans le même sens. « Nous avons réussi à convaincre nos plus libéraux de rentrer dans le rang, d'épouser le moule conservateur, dit-elle. Le GOP, c'est la droite et le centre ».

Mais tous ces militants nient d'une seule voix que les prises de position extrêmes du parti à la Convention placent le président dans une situation incon-

fortable. « Bush est un modéré. C'est normal qu'il fasse des concessions. Mais c'est faux de prétendre qu'il renie ses opinions pour plaire à la droite », plaide Francis Grembowiec.

La preuve que le président est un homme de convictions et de parole, selon cette militante en train de convertir John, son mari, à la foi républicaine, c'est qu'il reste ferme sur les valeurs familiales et l'avortement et, surtout, qu'il n'a pas « balancé » Dan Quayle. « Les gens sont prêts à oublier son « lisez sur mes lèvres » qu'il a violé en haussant les taxes, mais personne ne lui aurait pardonné d'avoir liquidé Quayle », soutient-elle.

Pourtant, tous ne partagent pas son avis que Bush n'est pas une girouette. Norma Wisner, déléguée substitut du Michigan, reconnaît qu'il y a huit ans, quand il a disputé l'investiture républicaine à Ronald Reagan, George Bush était beaucoup plus ouvert qu'aujourd'hui tant sur l'avortement que la question économique. « C'est sûr qu'il

s'est beaucoup rapproché de Reagan ces dernières années », avoue-t-elle.

Pour le plus grand malheur de George Bush, d'ailleurs ! Après un mandat complet à la Maison-Blanche, nombreux sont ceux qui se demandent encore qui est George Bush. « Il doit rassurer les Américains et leur dire clairement et franchement qu'il est et ce qu'il entend faire au cours des quatre prochaines années » a déclaré à USA Today William Bennett, un ancien conseiller du président.

Un de ses plus virulents critiques demeure, cependant, un ami de longue date. Terry Ellsworth, qui l'a abandonné en cours de route à cause de ses trop fréquents changements de cap. « Conservateur en matière économique, Bush a été jusqu'en 1980 un défenseur des droits civiques et un partisan pro-choix », rappelle-t-elle.

C'est au fil des ans qu'au contact de Reagan, prétend Ellsworth, il s'est converti au conservatisme pur et dur. « Quand il s'est mis à faire siennes les

vues de Reagan et à danser toujours plus à droite, tout le monde s'est interrogé sur sa sincérité ».

« George Bush n'a pas de catéchisme, de valeurs fondamentales auxquelles il adhère profondément. C'est un pragmatique qui ajuste son tir aux circonstances. La chose la plus honnête qu'il ait dite depuis le début de cette campagne, estime Ellsworth, c'est qu'il est prêt à tout pour être réélu. Et nous serions bien avisés de le croire ».

« Car si Bush est vraiment prêt à tout pour garder la Maison-Blanche, les électeurs ont le droit de savoir le prix qu'ils auront à payer et décider si le jeu en vaut la chandelle ».

« C'est tout le leadership de Bush qui est critiqué et remis en question. Son manque d'envergure, de charisme, de convictions », écrivait hier Robin Toner dans le New York Times. « Lead, lead », l'enjoignait pour sa part Terry Ellsworth.

Même les inconditionnels de George Bush admettent bien

qu'à contrecœur cette lacune chez leur chef. « Le président est un homme tranquille. Il a déjà été un bon meneur. Mais son leadership pour l'instant est plutôt chancelant », concède l'infirmière Patsy Smajstrala, d'origine tchèque.

Si les républicains invétérés prétendaient, hier, que les discours de Buchanan et Reagan avaient eu l'effet d'une véritable injection d'adrénaline sur les troupes, certains délégués, plus circonspects, disaient douter que deux envolées oratoires suffisent à faire tourner le vent.

À mi-chemin de leur convention, les républicains n'ont pas encore vécu de vrai momentum comme les Démocrates à New York. Et entre les ténors de la droite et du centre, George Bush continue de tergiverser. Il a jusqu'à demain soir, quand il acceptera l'investiture de son parti pour dire aux Américains qui il est et si oui ou non il y a eu erreur sur la personne en 1988.

Autre texte en page A-9

LA FAMINE FRAPPE EN SOMALIE ET AU MOZAMBIQUE!

Il faut faire vite!

Envoyez vos dons à : Caritas-Sherbrooke, 636, rue Québec, Sherbrooke, J1H 3M2 (reçu pour déclaration fiscale)

Une organisation catholique associée à Caritas Internationale

LA CONFÉRENCE DES 17

Ovide Mercredi affirme détenir l'appui de 8 provinces

Un accord qui lierait Québec contre son gré



Le chef des Premières nations Ovide Mercredi se tient derrière des membres de sa communauté qui jouent du tambour durant la rencontre des premiers ministres à Ottawa.

OTTAWA — Le chef des Premières nations, Ovide Mercredi, est sorti « rassuré » de la séance de négociations d'hier : il affirme avoir l'appui d'un nombre suffisant de provinces pour faire ratifier les 15 amendements constitutionnels négociés le 7 juillet. Et cette réforme « liera le Québec, même s'il n'est pas d'accord ».

textes de MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

« Je suis rassuré de constater que les provinces qui ont pris des engagements envers les peuples autochtones restent fidèles à leur parole du 7 juillet, a annoncé un Ovide Mercredi triomphant. Et si je reste un peu troublé par l'attitude du gouvernement fédéral, nous avons néanmoins le nombre suffisant de provinces pour obtenir un amendement constitutionnel. Je peux annoncer à mon peuple que ce sera réglé ce soir (mercredi). »

À la fin d'une journée de négociations réunissant pour la première fois depuis 26 mois tous les chefs de gouvernement, et que Brian Mulroney et ses collègues qualifiaient de « bonne » ou de « positive », le chef des Premières nations savourait sa victoire. Aucune des huit provinces qui avait approuvé, en présence de Joe Clark, le chapitre de l'Accord du 7 juillet sur « Les Premières nations » n'avait reculé, prétendaient. Trois premiers ministres pro-

vinciaux ont confirmé son interprétation.

Avec l'appui de sept provinces et du gouvernement fédéral — « ce sur quoi je m'interroge encore » a précisé le chef des Premières nations — l'établissement de gouvernements autochtones sera possible dans l'ensemble du Canada. « Même sans le consentement de l'Assemblée nationale? » a-t-il été demandé. « Pourquoi pas? a rétorqué M. Mercredi. On parle d'un amendement constitutionnel pour lequel il suffit de l'accord de sept provinces et du Parlement fédéral. Telle est la famille constitutionnelle du Canada et tout le monde doit vivre avec ça. Et le gouvernement fédéral aura l'obligation de défendre le droit des peuples autochtones au Québec. »

Pourtant, quelques minutes plus tôt, M. Mulroney avait affirmé que « ce n'est pas seulement le Québec mais beaucoup ('many') de provinces qui auraient des réserves sur l'entente négociée le 7 juillet par son ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark. Mais le pre-

mier ministre n'a pu citer qu'un cas de dissidence, déjà connu d'ailleurs : celui de Clyde Wells (Terre-Neuve).

« Les préoccupations exprimées par le Québec n'ont aucune base juridique, de dire Ovide Mercredi. Il appartient à Robert Bourassa de reconsidérer sa position, pas à moi ». Les réunions se déroulant à huis clos, c'est la parole du premier ministre fédéral contre celle du Chef des Premières nations. Une chose est certaine : on n'a passé hier que deux heures sur les questions autochtones, contre plus de cinq sur le Sénat. Hier soir, un comité technique du ministre fédéral de la Justice et les conseillers des Premières nations devaient tenter de se mettre d'accord sur les « clarifications » à fournir au Québec.

L'entente du 7 juillet, que les ministres québécois y compris le co-président des négociations multilatérales, Benoît Bouchard, jugeaient « invendables au Québec », reconnaît le « droit inhérent » des peuples autochtones — Indiens, Inuits, Métis et autochtones vivant hors des réserves — à l'autonomie gouvernementale. Ce droit est négociable pendant cinq ans et tout litige serait ensuite tranché par les cours de justice. Cela implique la création d'un « troisième ordre de gouvernement » qui, en principe, se rapprochera beaucoup du statut des provinces.

Quant à la question de l'intégrité territoriale du Québec, soulevée par Robert Bourassa, « elle ne tient pas » affirment les leaders des Cris de la baie James : un article de l'Acte de l'Amérique du Nord prévoit déjà qu'on ne peut modifier les frontières du Québec sans son consentement, et les revendications territoriales des futurs « gouvernements autochtones » se régleront « à l'intérieur du Canada », et non « à l'intérieur du Québec ». « Pourquoi les Indiens du Québec seraient-ils traités différemment que ceux du reste du Canada? a demandé un Ovide Mercredi dont on connaît déjà les réserves sur la portée de la reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise.

De toute évidence, et M. Mercredi n'en fait pas mystère, M. Mulroney devra se désolidariser de l'entente signée par Joe Clark, ou prendre ses distances avec Robert Bourassa. Dans le premier cas, toute perspective d'entente globale est remise en cause et « les Québécois » — Mulroney et Bourassa — en porteront l'opprobre. Ou le Québec devra, comme en 1981, se soumettre à un amendement négocié en son absence mais le liant néanmoins devant la Cour suprême.

Selon Getty de l'Alberta

Isoler les provinces: «bien pire que Meech»

OTTAWA (PC) — Le premier ministre de l'Alberta affirme que l'isolement potentiel des provinces favorables à un sénat triple-E serait plus grave que l'échec de l'Accord du lac Meech, qui voulait ramener le Québec dans la famille constitutionnelle canadienne dans l'honneur et la dignité.

Pour M. Getty, la situation est pire qu'il y a deux ans, l'humiliation risque d'être plus grave pour les citoyens de l'Alberta, du Manitoba et de Terre-Neuve que pour les Québécois parce que l'actuelle ronde de négociations porte sur l'ensemble des revendications des provinces et pas seulement de ses citoyens francophones.

« On nous demande de faire quelque chose pour le pays. Après six mois de négociations, on s'entend pour consacrer l'égalité de tous les Canadiens, effectuant ainsi un progrès remarquable en promettant de traiter tout le monde sur le même pied. Soudain, on nous dit que ça ne marche plus, qu'on veut pas nous traiter de façon égale. Comment vont réagir mes ministres et les premiers ministres des autres provinces devant la situation », a demandé M. Getty au cours d'une intervention dans la matinée devant la presse.

À son arrivée à l'immeuble du ministère des Affaires extérieures, hier matin, le premier ministre de l'Alberta avait fait part de sa déception que l'entente de principe



Bob Rae a mis dans l'embarras Robert Bourassa.

Un référendum québécois sans effet légal selon Bob Rae

OTTAWA — À la surprise de bien des participants, et à l'embarras de Robert Bourassa lui-même, le premier ministre de l'Ontario a rappelé hier que le référendum prévu par la loi 150 « n'aura aucun effet légal sur les autres provinces ».

D'abord incrédule, le premier ministre du Québec a expliqué que son collègue, Bob Rae, voulait sans doute exprimer une opinion juridique, « une vérité de La Palice en somme ». Le vote des Québécois, sur la souveraineté ou un Canada renouvelé, « ne liera pas plus le Québec que les Québécois ne seraient liés par un référendum en Colombie-Britannique » a encore prétendu M. Bourassa.

Mais alors, le Québec serait-il lié par un référendum fédéral? « Cela dépend » de dire le premier ministre du Québec, plus mal à l'aise que jamais.

Les propos de Bob Rae ont surpris et, bien qu'exprimés hier matin avant la journée de négociations, représentent peut-être plus qu'une manœuvre politique puisqu'ils évoquent ceux que tenait Pierre Trudeau à la veille du référendum de mai 1980.

« La loi 150 est une loi provinciale, de dire le premier ministre de l'Ontario. Les résultats de n'importe quel référendum de la province de Québec n'ont pas d'effet légal sur les autres provinces : un référendum provincial, c'est un référendum provincial ».

L'ironie de la ligne dure adoptée par l'Ontario est qu'un référendum sur une question « fédéraliste » ne lierait effectivement pas le reste du Canada. Mais qu'un référendum sur la souveraineté obligerait le gouvernement fédéral, seul gardien de l'intégrité du territoire canadien aux yeux du droit international, à négocier au nom de toutes les provinces... y compris l'Ontario!



Dans le cadre du lancement de la vidéocassette du film "CAPITAINE CROCHET"

LES GALERIES DE LA CAPITALE

LES GALERIES DE LA CAPITALE
VOUS INVITENT À VENIR RENCONTRER
CAPITAINE CROCHET et PETER PAN



du 13 au 29
Août

Hé les tout p'tits!
déguisez-vous en pirate
et venez rencontrer
PETER PAN et le
CAPITAINE CROCHET
à bord de son Galion
espagnol dans la cour
centrale.

Sur place 5 000
macarons à
distribuer!

Horaire :

Lundi, mardi, mercredi
12h00 à 16h00
Jeudi et vendredi
12h00 à 16h00
19h00 à 21h00
Samedi
10h00 à 12h00
13h00 à 16h00

Profitez de votre livret "Mode Émerveille". Il contient des centaines de dollars d'économie en coupons rabais pour la rentrée

TÉLÉ 4

CRRC
80

LA CONFÉRENCE DES 17



Joe Clark et Brian Mulroney semblaient anxieux en attendant le début de la conférence.

Le Canada anglais irrité par une petite phrase de Mulroney

OTTAWA (PC) — C'est par un discours d'une vingtaine de minutes que le premier ministre Brian Mulroney a commencé hier le débat sur la négociation constitutionnelle, qui a repris en matinée en présence des premiers ministres des provinces, des chefs autochtones et des leaders des territoires.

Au cours de son intervention, ont indiqué certaines sources, le premier ministre fédéral a fait valoir l'importance des enjeux et la nécessité d'en arriver à un accord pour sauver le pays et répondre aux exigences du Québec.

Après une séance de photos écourtée, la discussion a été immédiatement amorcée sur la réforme du sénat. Les premiers ministres Bob Rae (Ontario) et Mike

Harcourt (Colombie-Britannique) ont alors exigé de leur vis-à-vis québécois des explications sur ses objections à la transformation du sénat en chambre égale, élue et efficace, formule dite triple-E.

Embarrassé par la présence de fonctionnaires, M. Bourassa a décliné l'invitation, préférant s'exécuter en privé au cours du déjeuner qui a suivi et auquel n'étaient conviés que les chefs de gouvernement.

À cette occasion, a-t-on indiqué, le premier ministre Mulroney aurait montré du doigt la rive de l'Outaouais québécois et demandé à la cantonnade : « Comment peut-on penser avoir une entente qui sera rejetée par une majorité des sept millions de francophones qui vivent de l'autre côté de la rivière ? ». Son aparté a irrité certains premiers ministres du Canada anglais qui accusent depuis quelque temps M. Mulroney d'être de connivence avec M. Bourassa pour faire avorter la négociation et ouvrir la porte à une intervention unilatérale du fédéral.

Le Québec s'objecte à toute modification qui affaiblirait ses pouvoirs et consacrerait l'égalité des provinces, retenue dans l'entente de principe du 7 juillet. À son arrivée, M. Bourassa a affirmé qu'il voyait mal comment accepter une réforme du sénat qui se traduirait par une « marginalisation » d'un des peuples fondateurs du pays.

En après-midi, la conférence à huis clos s'est penchée sur le dossier autochtone. À cette occasion, le premier ministre du Québec a fait valoir les craintes que soulève le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale accordé aux autochtones.

Ces craintes, dont il a fait maintes fois état, tournent autour de l'intégrité territoriale du Québec. Le territoire du Québec est « un et indivisible », conviennent libéraux et péquistes de l'Assemblée nationale.

Le Québec s'objecte également à confier aux tribunaux la mise en oeuvre du droit inhérent si les négociations n'aboutissent pas dans le délai imparti de cinq ans. L'opposition du ministre québécois des Affaires intergouvernementales Gil Rémillard est connue et publique.

Tard en après-midi, ni le projet d'union économique pancanadienne, ni le délicat problème du droit de veto accordé au Québec n'avaient encore été abordés par les participants.

«De la poudre aux yeux»

— Jacques Brassard

Visiblement « inquiet » de la tournure de la négociation à Ottawa, le critique constitutionnel du Parti québécois, Jacques Brassard, estime que le premier ministre Bourassa cherche une façon d'accepter le principe du Sénat égal « tout en jetant de la poudre aux yeux » de manière à camoufler une « capitulation ».

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Pour le député de Lac-Saint-Jean, il ne fait pas de doute que la plupart des formules sur la table constitutionnelle maintiennent le principe de l'égalité des provinces au Sénat. « On ne cherche qu'à atténuer l'impact négatif, « le séisme politique », que le sénat triple-E a soulevé au Québec.

Le premier ministre québécois a mis le pied dans « un engrenage infernal » dans lequel il risque de se faire « laminer », craint M. Brassard qui commentait hier soir cette première journée du retour du Québec à la table constitutionnelle.

M. Brassard ne voit pas comment le fait de faire nommer les sénateurs par l'Assemblée nationale, comme l'évoquait hier le premier ministre Bourassa, peut rendre plus acceptable le principe

de l'égalité au Sénat. Chercher à rétablir l'équilibre en jouant sur le nombre de députés aux Communes ne modifie en rien non plus ce principe de l'égalité.

Le critique péquiste voit mal comment peut se réaliser l'intégration Sénat-Communes à laquelle référerait hier le premier ministre puisque la Chambre des communes repose sur le principe de la représentation proportionnelle de la population alors que le Sénat égal fait fi de ce principe.

M. Brassard dit souhaiter que M. Bourassa ne soit pas tenté de laisser ainsi diminuer le poids politique du Québec dans les institutions politiques fédérales contre un éventuel partage des pouvoirs plus satisfaisant. « Lorsque les négociations constitutionnelles tournent au troc, le Québec n'en sort jamais gagnant. Il doit toujours laisser tomber des choses essentielles. »

SANS RENDEZ-VOUS
Le Dr Louis Gauthier dentiste
mettra à la disposition des patients, à partir du 1er septembre 1992, une clinique sans rendez-vous, tous les mercredis de 8h à 15h.
3370, DE LA PÉRADE, SAINTE-FOY
651-3201

LAVEUSE - SÈCHEUSE CUISINIÈRE RÉFRIGÉRATEUR
RÉPARATION VENTE ACHAT
Réfrigération commerciale et industrielle
M.G. Réfrigération
141, Principale - Sainte-Cécile-de-Lévrard
1-800-563-2686 (819) 263-2686 (819) 263-2891 (rés.)



Sélection d'ensembles de coton molletonné*

Spécial 1999

tailles : 2 à 16 ans
Choix de 4 couleurs
* Différents du modèle illustré.

concept mode
dément
0 - 20 ans

626-0006

Carte verte - 16019

HORAIRE
du lundi au vendredi 9h à 21h
samedi 9h à 17h
dimanche 10h à 18h

Spéciaux en vigueur jusqu'au 23 août inclusivement.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

FRUITS • ET • LÉGUMES

LE JARDIN MOBILE

| | | |
|---|--|---|
| <p>PÊCHES 4 LITRES Produit de l'Ontario 2.97\$ panier 4 litres</p> | <p>BANANES Produit importé 47¢ 1,04 \$ kg livre</p> | <p>PATATES 10 LIVRES Nouvelle récolte, Québec 97¢ sac de 10 lb (4,54 \$ kilo)</p> |
| <p>CÉLÉRI Produit du Québec, grosseur # 24 57¢ chacun</p> | <p>BROCOLI Produit du Québec, grosseur #14 97¢ chacun</p> | <p>LAITUE ROMAINE Produit du Québec, grosseur # 16 57¢ chacune</p> |
| <p>CONCOMBRE ANGLAIS Produit de serre du Québec 97¢ chacun</p> | <p>CAROTTES 5 LIVRES Produit du Québec 1.47\$ sac de 5 livres (2,27 \$ kilo)</p> | <p>CONCOMBRE RÉGULIER Produit du Québec 2 POUR 47¢</p> |
| <p>MELON D'EAU Produit des États-Unis 27¢ 60¢ kg livre</p> | <p>CANTALOUPE Produits des États-Unis, grosseur #23 97¢ chacun</p> | <p>POIRES BARTLETT Produit des États-Unis, mûries à point 97¢ 2,14 \$ kg livre</p> |
| <p>ZUCCHINI Produit du Québec, pré-emballés 57¢ 1,26 \$ kg livre</p> | <p>PIMENTS VERTS Produit du Québec, pré-emballés 77¢ 1,70 \$ kg livre</p> | <p>RADIS 1 livre (454 g), du Québec 77¢ cello</p> |
| <p>CHAMPIGNONS Blancs, frais, Ontario 97¢ chopine</p> | <p>AVOCATS "HASS" Grosseurs 18-20 97¢ chacun</p> | <p>PRUNEAUX Rouges, produit des États-Unis 97¢ 2,14 \$ kg livre</p> |
| <p>ÉPINARDS FRAIS Produit du Québec, sac de 10 oz (284 g) 97¢ cello</p> | <p>ÉCHALOTES Produit du Québec 77¢ 2 POUR</p> | <p>BIÈRE DÉSALCOOLISÉE HAIGAN 0,5% par volume 9.97\$ pour 24 + tx cannettes x354 ml</p> |

LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 842-3084 ORSAINVILLE 1047, boul. du Jardin 627-0344 SAINTE-FOY 3440, de la Pérade 657-7717 NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ornière 842-0909 LÉVIS 51, route Kennedy 835-5526 BEAUPORT 344, Seigneuriale 661-7997 1re AVENUE 4145, 1re Avenue 622-2291 CAP-ROUGE 1198, Jean-Gauvin 872-7473 SAINTE-FOY 2700, ch. Ste-Foy 651-2717

Hausse de la clientèle de 5 % à 166 000

Les cégeps prévoient améliorer leurs records de fréquentation durant la prochaine session

QUÉBEC — L'enseignement collégial n'a jamais été aussi populaire. Pour une troisième année consécutive, on prévoit une hausse de fréquentation lors de la rentrée qui s'amorce cette semaine dans les cégeps et collèges privés du Québec.

textes de VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Cette année, il y aura 166 000 étudiants dans le réseau collégial, une clientèle en hausse de plus de 5 % sur l'an passé. Mais l'institution que sont les cégeps n'a jamais été autant critiquée. Cette forme d'enseignement, issue du rapport Parent, il y a 25 ans, et particulièrement au système d'éducation québécois, fera l'objet d'une remise en question complète cet automne. Dans certains milieux, on craint même pour son avenir.

La rentrée scolaire au collégial s'échelonne du 17 au 31 août. Le premier cégep à ouvrir ses portes, dans les régions desservies par LE SOLEIL, est celui de Victoriaville qui a reçu ses étudiants lundi, suivi de celui de la Gaspésie et des Îles, aujourd'hui. Demain, le 20 août, ce sera au tour des cégeps de Beauce-Appalaches, de François-Xavier-Garneau et de Lévis-

Lauzon, et le lendemain le 21, des cégeps de Drummondville, de celui de la Région de l'Amiante (Thetford) et du Campus St-Lawrence.

Lundi prochain, le 24 août, la rentrée se fera aux cégeps de Baie-Comeau, d'Alma, de Chicoutimi, de Jonquière, de Limoilou, de Matane, de Rivière-du-Loup, de Sainte-Foy et de Sept-Îles. Enfin, le 25 août, elle aura lieu au cégep de Saint-Félicien; et, le 31 août, les cégeps de La Pocatière et de Rimouski entameront le trimestre d'automne.

Commission parlementaire

Paradoxalement, ce regain de popularité pour l'enseignement collégial coïncide avec l'annonce d'une commission parlementaire de l'éducation sur l'avenir de ces institutions, pour la fin de novembre.

Lorsque la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Mme Lucienne Robillard, a an-

noncé la convocation de cette commission, elle a précisé que « tout sera sur la table ».

Pour Mme Robillard, les parlementaires auront à faire le point

sur tous les aspects de la vie et du fonctionnement des collèges, notamment la pertinence et l'atteinte des objectifs visés par la création même de cet ordre d'enseignement, il y a 25 ans. Certains obser-

vateurs craignent que ces séances soient l'occasion pour le gouvernement d'abolir en tout ou en partie la gratuité scolaire qui est l'apanage des cégeps depuis leur création.



Lucienne ROBILLARD

L'augmentation des inscriptions excède 20 % dans la grande région de Québec

QUÉBEC — Les demandes d'admission pour le trimestre d'automne dans les neuf cégeps des régions de Québec, Beauce-Appalaches, Amiante, La Pocatière et Rivière-du-Loup ont augmenté de 21 %, cette année. En 1991, le Service régional d'admission au collégial de Québec (SRAQ), avait reçu 16 141 demandes d'admission. C'était déjà une hausse de 15,5 % sur 1990. Cette année, tous les records ont été battus avec 19 546 demandes acheminées au SRAQ.

Même si ces demandes ne seront pas toutes agréées, on prévoit cependant des augmentations réelles de clientèle dans la plupart des cégeps allant de 5 % jusqu'à 25 %.

Ainsi, devant l'affluence de la demande, les autorités collégiales ont décidé de créer 800 nouvelles places dans les quatre cégeps du Québec métropolitain. Ces cégeps seront donc remplis à pleine capacité, cette année. Limoilou passera à 7000 étudiants, Sainte-Foy à 6000, F.-X.-Garneau à 5000 et

Lévis-Lauzon à 4000. Quant au Campus St-Lawrence, le cégep anglophone de la région, il augmentera son nombre d'étudiants de 725 à 750.

En région, la hausse du nombre d'étudiants est générale. Au cégep de Beauce-Appalaches (Saint-Georges de Beauce), l'augmentation est de 25 % par rapport à l'an dernier, la clientèle passant de 1000 à 1260 étudiants. Au cégep de La Pocatière, on prévoit une légère hausse d'une cinquantaine d'étudiants, leur nombre passant de 1050 à 1100. Le cégep

de l'Amiante (Thetford) accueillera aussi 75 étudiants de plus, pour atteindre une clientèle de 1250 étudiants. Enfin, au cégep de Rivière-du-Loup, la croissance se manifestera aussi par une légère hausse d'environ 50 étudiants pour porter leur nombre à 1440.

Dans l'Est du Québec, le cégep de Rimouski prévoit une augmentation de plus de 10 %, ses effectifs étudiants passant de 3082 à 3450. Celui de Matane connaîtra une hausse d'une centaine d'étudiants et sa clientèle atteindra 850 étudiants. A Sept-Îles cependant, on attend à peu près le même nombre d'étudiants que l'an dernier : 780 en comparaison de 775.

La tendance à la hausse est aussi constante au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les quatre cégeps de la région, ceux de Chicoutimi, Alma, Jonquière et Saint-Félicien, ont fait part d'une augmentation

générale du nombre d'étudiants d'environ 10 %. Saint-Félicien recevra 1100 étudiants (1000 l'an dernier), Alma, 1375 (1250 l'an dernier), Jonquière, 3550 (3250 l'an dernier) et Chicoutimi, 3450 (3250 en 1991).

Le phénomène d'accroissement des effectifs à l'enseignement collégial n'est pas limité aux régions du centre et de l'Est du Québec. A Montréal également les demandes d'admission ont été considérables. Le Service d'admission du Montréal métropolitain (SRAM), qui supervise l'admission dans 26 cégeps, a reçu 55 342 demandes, soit une hausse de 7000 sur l'an dernier. Les cégeps ne pourront cependant recevoir que 42 994 nouveaux étudiants, ce qui représente quand même une augmentation de 2500 par rapport à 1991.

Partez en affaires...
Gagnant!

Vif, actif, esprit d'entrepreneur?...
Mikes® vous propose de partir en affaires!

Vous avez l'ambition de mener à succès votre propre franchise de restaurant. Mikes® met à votre disposition tous les services et le soutien nécessaires à votre réussite. Sise à Montréal, Mikes® compte 128 établissements et ne cesse de se développer.

Renseignez-vous au sujet de nos restaurants déjà établis à Sainte-Anne-de-Beaupré, Baie-Comeau, Sept-Îles, Thetford Mines et demandez-nous des détails sur de nouveaux emplacements prévus dans la région de Québec et de ses environs.

Madame Nicole Vigneault
(514) 341-5544

Passionnement Mikes!

MIKES®

PORTE MIROIR
cadre noir ou blanc

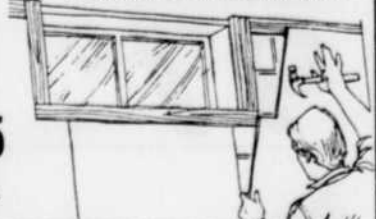
36 po **99\$**
48 po **75\$**
60 po **135\$**

STYROSPAN

2' x 8'

1 po **5¹⁵** ch.
1 1/2 po **8⁰⁵** ch.
2 po **10³⁵** ch.

PANNEAUX ISOLANTS



PRÉFINI
4 x 8 pi, sur bois
• chêne ou gris
• première qualité
740 ch.

SONOFLEX
TUILE à plafond
'SONOFLEX'
2 x 4 pi
289 ch.

COMMANDES TELEPHONIQUES
ACCEPTÉES
SERVICE DE LIVRAISON

SALLE DE PRÉCISION
POUR VOUS SERVIR
50¢ la coupe droite

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi: 8h30 à 17h30
jeudi et vendredi: 8h30 à 21h
samedi: 8h30 à 17h

Prix en vigueur jusqu'au 25 août 92
ou jusqu'à épuisement des stocks.

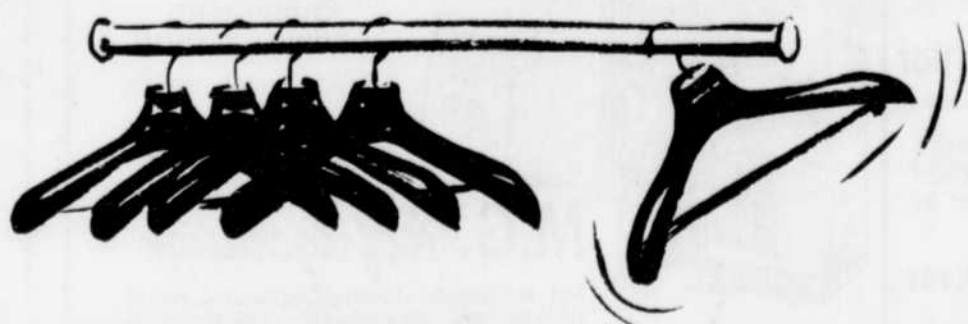
Baptiste TOUCHATOU

VANIER

445, boul. Pierre-Bertrand 687-2960

**Quatre jours seulement ...
à partir d'aujourd'hui**

**VENTE
MAINTENANT
OU
JAMAIS**



Jusqu'à 70 % de réduction

SI VOUS RECHERCHÉZ LES PRIX LES PLUS BAS SUR DES VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES D'ÉTÉ DE PREMIÈRE QUALITÉ POUR HOMMES ET FEMMES, C'EST CHEZ NOUS QUE VOUS LES TROUVEREZ. À PARTIR DU **MERCREDI 19 AOÛT** ET JUSQU'AU **SAMEDI 22 AOÛT**, VOUS BÉNÉFICIEREZ D'UNE RÉDUCTION DE 50 À 70 % SUR LE PRIX ORIGINAL. MAGASINEZ TRÈS TÔT ET VOUS DÉCOUVRIREZ UNE GRANDE VARIÉTÉ D'ARTICLES SENSATIONNELS QUE NOUS AVONS FAIT RENTRER SPÉCIALEMENT POUR CET ÉVÉNEMENT UNIQUE. NE MANQUEZ PAS DE PROFITER DE CETTE VENTE QUI PROMET D'ÊTRE LÉGENDAIRE CAR, APRÈS SAMEDI, TOUTE CETTE MARCHANDISE DISPARAIT POUR DE BON!

MARCHANDISE SÉLECTIONNÉE SEULEMENT

PLACE SAINTE-FOY, 656-6783

OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI DE 9 H 30 À 17 H 30, LES JEUDI ET VENDREDI DE 9 H 30 À 21 H ET LE SAMEDI DE 9 H 30 À 17 H.

HOLT RENFREW

Le casino dans la cour du Manoir Richelieu

La région de Charlevoix accueille la nouvelle plutôt sereinement

POINTE-AU-PIC — Les sourires ne se sont pas élargis plus que d'habitude hier quand on a pris connaissance, à Pointe-au-Pic, de la nouvelle à l'effet que le comité interministériel allait recommander que le casino soit octroyé au Manoir Richelieu.

par DENIS GAUTHIER
collaboration spéciale

« Ce n'est rien qu'on ne savait déjà », indique le préfet de la MRC de Charlevoix-Est et maire de Pointe-au-Pic, M. Jean Lajoie. « Je refuse de crier victoire avant l'ouverture. Il s'est tellement passé de choses depuis 20 ans. » M. Lajoie convient toutefois qu'on est très près du but.

Du côté de l'Association touristique de Charlevoix, on se frotte les mains d'aise. « Le casino sera situé dans un autre édifice que le Manoir. C'est ce que nous demandons », précise le directeur général Pierre Tremblay.

Dans Charlevoix, on sourit un peu plus quand on voit dans quel borbier le dossier de Montréal

pavillon de la France, Dorval et Montréal. « Ça pourrait nous procurer l'avantage d'ouvrir bien avant la métropole », avance Jean Lajoie. Quant à Pierre Tremblay, il avoue que la tournure des événements semble avantager Charlevoix mais il souhaite qu'on

trouve un terrain d'entente à Montréal le plus rapidement possible. « Pour qu'il n'y ait véritablement aucune ombre sur le dossier », soutient-il. Les retombées pour la région sont évaluées à 20 millions \$ annuellement.

semble enlisé. Il faudra trancher entre le Palais des Congrès, l'ex-

La requête contre le juge Dionne entendue à Québec

THETFORD MINES — La requête pour interdire au juge Jean-François Dionne de poursuivre le procès du couple de Coleraine, accusé de 21 chefs de sévices physiques et sexuels sur ses 11 enfants, sera entendue le vendredi 4 septembre au palais de justice de Québec.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

Le procureur du père qui fait face à 12 accusations, Me Alain Baccigalupo, a inscrit la requête en prohibition en cour supérieure, hier, après que le juge Dionne, de la cour du Québec, chambre crimi-

nelle et pénale, eut refusé, la veille, de se récuser de la cause.

La défense demandait le retrait du juge pour le motif qu'il « risque » d'être en conflit d'intérêts parce que son épouse, Gisèle Garon, est sergent à la Sûreté du Québec et responsable du détachement de Sainte-Anne-de-Beau-

pré. Des enquêteurs de la SQ, du quartier général de Québec, ont été entendus et le juge a accepté leurs témoignages dans une preuve de voir-dire.

Le juge Dionne a rejeté la requête en récusation en s'appuyant sur un récent arrêt de la cour d'appel concluant qu'un accusé ne peut craindre raisonnablement que le juge puisse être partial du seul fait qu'il ait un lien conjugal avec un membre important d'un corps de police, si ce membre n'a rien eu à voir directement ou indi-

rectement dans le dossier. Cette décision concernait une juge dont l'époux était un cadre supérieur à la SQ.

Mme Garon a témoigné n'avoir été concernée en quoi que ce soit dans l'affaire du couple de Coleraine. Quant à son époux-juge, il a déclaré n'avoir jamais discuté de l'affaire avec sa femme. Il a soutenu que son serment d'office et le code de déontologie imposé à la

magistrature devraient être suffisants pour garantir son impartialité dans cette cause.

Le juge Dionne reviendra sur le banc ce matin au palais de justice de Thetford pour confirmer l'interruption du procès jusqu'à ce que les hautes instances judiciaires aient tranché le litige.

En attendant, le père et la mère qui attend son procès sous neuf accusations, restent en liberté.

RANDONNÉE MANUVIE pour le coeur



Maillez-vous à la chaîne

UNE GRANDE FÊTE ANIMÉE!
Une excitante randonnée accessible et sécuritaire pour toute la famille.
Inscrivez-vous **15 \$**
Rues fermées à la circulation automobile, haltes avec services: premiers soins, dépannage mécanique, coin retrouvailles, eau, toilette, animation, certificat de participation, goûter pour chaque participant.

15 \$ avant le 7 août
20 \$ après le 7 août
25 \$ le matin du 20 septembre

PROLONGATION 15 \$ avant le 31 août

Renseignements **527-Vélo**

Dimanche, 20 septembre
50 kilomètres
Parc Cartier-Brébeuf, 9 heures

Financière Manuvie

En collaboration avec: LESOLEIL, SRC, 98.5 FM

RÉSULTATS
Tirage du 92-08-18

JEU DES CARTES
POSITIONS: JEU 1: 7 2 8 5 7

ROULETTE
POSITIONS: JEU 2: 10 2 9 4 11


GRANDE ROUE
POSITIONS: JEU 3: 08 28 96

BANCO Tirage du 92-08-18

| | | | | |
|----|----|----|----|----|
| 1 | 5 | 8 | 12 | 17 |
| 18 | 20 | 21 | 24 | 26 |
| 31 | 38 | 42 | 43 | 44 |
| 45 | 49 | 52 | 61 | 67 |

Prochain tirage: 92-08-19
T.V.A. le réseau des tirages

Centre d'aide à la communication
L'accès à une communication enrichissante.



Jules Martel
Pédagogue - Praticien en PNL

PROGRAMMATION Automne 1992
CONFÉRENCE GRATUITE
Du thème: la Programmation neuro-linguistique (PNL)?

1er sept., 19 h 30
Clin d'oeil sur la PNL
5 sept.
Une relation pédagogique allégée 12-13 sept.
Animation et PNL (60 heures) les lundis soir du 14 sept. au 7 déc.
Relation aidante et PNL (45 heures) les 19-20 sept., 3-4 oct. et 17-18 oct.
La gestion de ses émotions 7-8 nov.
Mon objectif accrocoeur 14-15 nov.
Recré-action 28-29 nov.

Ces activités sont présentées au Collège Mercier, Québec, par Jules Martel.
Information et inscription: **683-1190**

Hull/Ottawa
Musée Canadien des Civilisations
Fêtes du Canada 125e
Galerie Nationale des Arts
Plusieurs festivals

69,50 \$
Par chambre plus taxes

valide jusqu'au 7 septembre 92 et non applicable aux groupes. Nombre de chambres limité

Les enfants de 12 ans et moins mangent gratuitement lorsqu'ils sont accompagnés d'un parent.

Un hôtel exceptionnel à un prix remarquable.

Hôtel Plaza de la Chaudière
2, rue Montcalm Hull (Québec) J8X-4B4 1 800 567-1962

DU NOUVEAU

COURS DU SOIR

TECHNIQUES DE BUREAU

COLLÈGE O'SULLIVAN DE QUÉBEC

| | | | | |
|----------------------------------|---------------|-----------|-------------|--------|
| WP 5.1 (base) | no 412-541-86 | Mar.-jeu. | 7 semaines | 130 \$ |
| WP 5.1 (avancé) | no 412-541-41 | Lun.-mer. | 7 semaines | 130 \$ |
| Lotus 123 | no 412-525-89 | Lun.-mer. | 7 semaines | 130 \$ |
| Windows (Intro.)* | | Samedi | 2 samedis | 180 \$ |
| WP 5.1 sous Windows* | | Samedi | 2 samedis | 180 \$ |
| Français écrit | no 801-911-76 | Lundi | 13 semaines | 130 \$ |
| Anglais des affaires (immersion) | no 804-308-83 | Mardi | 13 semaines | 130 \$ |
| Procédures juridiques | no 318-333-81 | Mardi | 13 semaines | 100 \$ |

* Enseignement de culture personnelle

PROFITEZ:

- de l'expertise et de la réputation du Collège O'Sullivan de Québec
- d'équipements et de locaux spécialisés (ordinateurs et locaux neufs)
- d'une pédagogie orientée vers les adultes
- de services complets

INSCRIPTIONS: par la poste, par téléphone ou sur place (26 et 27 août 1992)
PAIEMENT: par chèque, mandat-poste ou carte de crédit (VISA et MasterCard)
DÉBUT DES COURS: 14 septembre 1992
STATIONNEMENT: sous l'édifice

Renseignez-vous sur nos sessions en milieu de travail!

COLLÈGE O'SULLIVAN DE QUÉBEC

INFORMATION: Centre de formation O'Sullivan **529-3355**

OFFRE EXCEPTIONNELLE

À l'achat de toute paire de lunettes complètes à prix courant, nous vous offrons

LE TRAITEMENT ANTIREFLET DE 1re QUALITÉ (SUPERDIAFAL) GRATUIT

(valide jusqu'au 30 septembre 1992)

Jean Trépanier
opticien d'ophtalmologie

L'excellence en lunetterie

Place des Quatre-Bourgeois, 999, de Bourgogne, Sainte-Foy 659-5075

NE CRAQUEZ PAS SOUS LA PRESSION



TAG HEUER

"Réduit de 25% jusqu'au 25 août 1992"
à Place de la Cité ou aux Galeries Charlesbourg seulement

PLACE L'ORMIÈRE 843-1710
PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS 659-1555

PLACE DE LA CITÉ 656-6557
GALERIES CHARLESBOURG 622-1075
Spécialité: horloges

Bijouterie Webster

VENDREDI

BUFFET POLYNÉSIEEN KON-TIKI À VOLONTÉ

- Bar à salade
- Cuisseau de porclet à la broche et aux herbes
- Brochette de poulet
- Agneau rôti hawaïen
- Boeuf aux haricots
- Brochette Waikiki
- Desserts assortis
- Etc...

18,95 \$ par personne
9,50 \$ enfants

N'oubliez pas notre BUFFET DE FRUITS DE MER le samedi soir et notre BRUNCH MÉDITERRANÉEN tous les dimanches

HOTEL CHÂTEAU MONT SAINTE-ANNE

Pour renseignements et réservations, composez le (418) 827-5211
500, boul. Beau-Pré, Beauport
Stationnement gratuit

AUCUN COMPTANT
AUCUN PAIEMENT
AUCUN INTÉRÊT*

1 000 000 en inventaire

ACHETEZ MAINTENANT
COMMENCEZ À **PAYER**

70 000 pi² de plancher

LE 5 AVRIL 1993*
SUR TOUTE LA MARCHANDISE (NEUVE ET USAGÉE)

NOMBREUX SPECTACLES

Un service, une garantie

SURPLUS
PROVENANT DU GOUVERNEMENT
PROVENCHER
550, Marie-de-l'Immaculée, Québec (Québec)
683-5555

AMEUBLEMENT DE BUREAU LA CAPITALE
1990, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy (Québec)
NEUF: 527-2593 • USAGÉ: 687-2316

Les soldats canadiens auront déserté l'Europe dès l'été 1993

PARIS — Cinquante ans après avoir livré à Dieppe, le 19 août 1942, leur première bataille de la Seconde Guerre mondiale, les forces armées canadiennes s'apprentent à tourner la page sur l'Europe.

par MICHEL DOLBEC
de la Presse canadienne
La fermeture des deux bases eu-

ropéennes de l'armée canadienne en Allemagne approche à grands pas : un relevé fourni par le Commandement des Forces cana-

diennes en Europe laisse voir qu'il reste actuellement 3500 hommes à Lahr et 1750 à Baden-Soellingen, soit 5250 au total alors qu'ils étaient 8500 il y a encore un an et plus de 10 000 dans les années 60, au plus fort de la Guerre froide.

Depuis un an, environ 3500

hommes (et leurs familles) ont quitté l'Allemagne. Ceux qui restent n'y sont plus pour longtemps : à compter de septembre, des départs auront lieu chaque mois de manière à ce que l'ensemble des forces soit parti à la fin de l'été prochain.

Un contingent de 1100

hommes détaché des deux bases d'Allemagne se trouve par ailleurs en Croatie dans le cadre de la mission de l'ONU. Ces soldats quitteront l'ex-Yougoslavie à la mi-septembre et seront remplacés par des unités venues du Canada, qui s'est engagé à participer à la Force de protection des Nations unies (FROPRONU) pendant au moins un an.

Les bases de Lahr et de Baden, qu'Ottawa a décidé de fermer par mesure d'économie, cesseront leurs activités dans quelques mois. Toutes les opérations militaires effectuées dans le cadre de l'OTAN seront abandonnées dès décembre prochain. Le Quartier général des Forces canadiennes en Europe, situé à Lahr, fermera ses portes en juillet 1993 tandis que la base de Baden-Soellingen sera abandonnée en décembre 93. Celle de Lahr lui survivra un an mais avec un personnel minimum, dont la principale tâche sera de liquider les meubles. Les officiers qui resteront sur place devront en effet négocier la rétrocession à l'Allemagne d'infrastructures que le Canada a grandement améliorées depuis la guerre. Un hôpital ultramoderne a encore été construit il y a un an.

Le Canada et l'OTAN

En ce moment, en incluant 140 soldats stationnés à la base d'avions-radar AWACS de l'OTAN à Geilenkirchen et une centaine de militaires disséminés dans les am-

bassades, les forces armées canadiennes comptent actuellement environ 6500 hommes en Europe. C'est un des plus bas niveaux jamais atteints depuis la Deuxième guerre qui a amené sur le Vieux-continent environ un million de combattants canadiens.

Malgré la fermeture de ses bases européennes, le Canada a promis de respecter ses engagements auprès de l'Organisation de l'Atlantique nord.

Le Canada continuera, entre autres, de mettre à la disposition de l'OTAN, en cas de crise ou de guerre en Europe, une brigade de 5500 hommes et deux escadrons de CF-18 (36 appareils), à la différence qu'ils seront désormais basés en territoire canadien.

Les Canadiens continueront aussi de participer aux opérations de paix et d'observations de l'ONU. Depuis 1964, 550 soldats canadiens sont stationnés en permanence à Chypre parmi les Casques bleus des Nations unies. Environ 200 autres, basés à Damas et à Jérusalem, sillonnent par ailleurs le Proche-Orient dans le cadre de missions d'observation de l'ONU. Depuis la fin de la Guerre du Golfe, 65 soldats des forces canadiennes participent également à des opérations de génie et de déminage au Koweït.

Dieppe, un raid encore inexplicable

(d'après PC) — Cinquante ans plus tard, les historiens ne s'entendent toujours pas sur les raisons et les politiques qui sont à l'origine du tristement célèbre raid de Dieppe.

À l'été 1942, le 19 août plus exactement, il y a 50 ans, les soldats de la 2e Division canadienne attaquaient les forces nazies à Dieppe.

Était-ce un raid de commandos de grande envergure? Une mise à l'essai de diverses techniques d'invasion? Une diversion politique? Ou même l'accomplissement d'un rêve irréalisable? Les historiens ne savent pas, encore aujourd'hui, laquelle de ces hypothèses s'approche le plus de la réalité. Une chose fait toutefois l'unanimité: ce fut le plus grand désastre militaire de l'histoire canadienne.

Pourquoi ce raid a-t-il tout sim-

plement eu lieu?

Les stratèges organisèrent l'Opération Ritter (nom éventuellement modifié en celui d'Opération Jubilé), un raid massif sur le port de Dieppe, occupé par les Allemands. Ce raid, croyaient-ils, obligeraient les Allemands à renforcer leur garnison, en France, en retirant des troupes du front russe, ce qui soulagerait d'autant les forces de Staline. Pour ce raid, on utiliserait les troupes canadiennes, démoralisées par trois ans d'inactivité, en garnison en Grande-Bretagne.

C'est dans le chaos que naquit le raid de Dieppe. Des historiens plus cyniques ont offert des explications moins honorables.

Anthony Cave Brown, historien britannique, affirmait dans un livre publié en 1975 que Dieppe fut un désastre planifié approuvé par le premier ministre Winston Churchill, qui a délibérément sacrifié une division canadienne

pour démontrer aux Américains qu'une attaque prématurée du continent européen serait une folie.

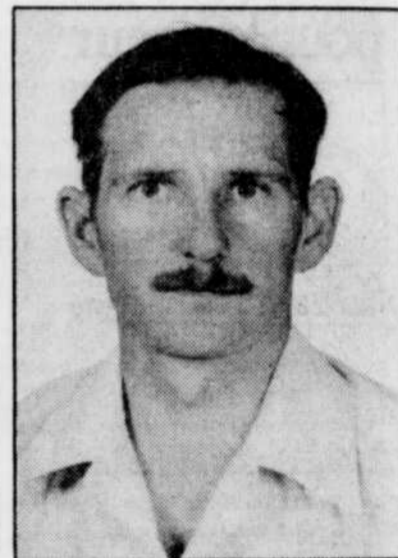
Dans ses mémoires, Churchill dit de Dieppe que « ce fut une reconnaissance en force coûteuse mais non pas inutile ». Les leçons de Dieppe, écrivait-il, ont ouvert la voie à une invasion réussie de la Normandie, deux ans plus tard.

Le 1er septembre 1944, après l'invasion réussie de la Normandie, la 1re Division canadienne occupait Dieppe sans tirer un seul coup de feu. Aujourd'hui, les Dieppois se souviennent encore du raid désastreux du 19 août 1942.

Des 5000 Canadiens qui participèrent au raid, 880 furent tués, 586 furent blessés et 1874 faits prisonniers. Vingt-sept autres succombèrent à leurs blessures ou moururent durant leur internement dans les camps allemands.



Hier, à Saint-Aubin le Cauf, on commémorait la mort des pilotes canadiens J.E. Gardiner et M. Monchier, abattus le 19 août 1942.



Le sergent Michael Ralph

Service funèbre pour le sergent Ralph à Daruvar

DARUVAR, Croatie (PC) — Un service funèbre sera célébré à Daruvar, demain, pour le sergent Michael Ralph, de Saint-Jean à Terre-Neuve, qui a perdu la vie dans l'explosion de son véhicule sur une mine.

Le corps du premier militaire canadien tué en Yougoslavie sera par la suite transporté à Zagreb, d'où un avion le ramènera au Canada.

Des soldats d'Argentine, de Jordanie et du Népal, qui font partie de la Force de protection des Nations unies avec les Canadiens, assisteront à la cérémonie.

Au moins 20 Canadiens ont été blessés depuis que le Canada a envoyé 1400 Casques bleus en Yougoslavie, en avril dernier.

Le sergent Ralph laisse dans le deuil sa femme, Lorraine, et ses deux fillettes, âgées de trois et cinq ans.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
28063322
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688
Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**
CLUB Multi points

METTEZ DU SOLEIL DANS VOTRE QUOTIDIEN
LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

TI-FRÈRE

L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION

SUPER LIQUIDATION D'INVENTAIRE POUR UN TEMPS LIMITÉ

GARANTIE DU MEILLEURS PRIX

SI VOUS TROUVEZ MEILLEURS PRIX NOUS VOUS REMETTRONS LA DIFFÉRENCE PLUS 10% DE LA DIFFÉRENCE.

| COUVRE-PLANCHERS | LITERIE | ET AUTRES | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|---|---------------|---------------|-------|---------------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|
| <p>SUPER AUBAINE SUR TAPIS HAUT DE GAMME 4 merveilleuses couleurs, fibres DUPONT faites à 100% de nylon, traitement RESISTACHE. Vendu en temps normal à 34,99\$ v ca MAINTENANT 27 999\$ MEILLEURS PRIX À QUÉBEC! v ca</p> <p>TAPIS BOUCLÉ 100% polypropylène, offre exceptionnelle. Prix courant: 8,99\$ v ca EN VENTE À 6 999\$ v ca</p> <p>TAPIS GAZON Dernière chance, grandeurs 6' et 12', toutes les couleurs recherchées. 20% DE RABAIS SUR TOUS LES TAPIS EN STOCK!</p> <p>TAPIS SAXONY DE HARDING Fibres faites à 100% de nylon, antitache, 7 couleurs en stock. Prix courant: 22,99\$ v ca PRIX D'INVENTAIRE 17 999\$ v ca</p> <p>BALANCE DE ROULEAUX Plus de 200 balances de rouleaux de tapis et de prélatés à liquider immédiatement. RÉDUCTION DE 20% SUR LA MARCHANDISE DÉJÀ RÉDUITE!</p> <p>TAPIS VELOUTÉ 100% nylon, traité en surface pour une plus grande propreté. Prix courant: 13,99\$ v ca EN RÉDUCTION À 9 999\$ v ca</p> | <p>LOT SPÉCIAL DE DOUILLETES À LIQUIDER* Lavable à la machine, 50% coton 50% polyester. Une offre unique. Prix courant: 59,99\$ (lit simple) PRIX AVANT INVENTAIRE 19 999\$ (lit simple) *(marchandise sélectionnée)</p> <p>SERVETTES CHRISTIAN DIOR 100% coton, très douces au toucher, plusieurs couleurs disponibles. 40% DE RABAIS</p> <p>TISSUS Dentelle, styles variés, 24" à 118". Prix courant de 9,99\$ le mètre à 39,99\$ le mètre LIQUIDATION TOTALE 2 999\$ le mètre</p> <p>DRAPS EN PERCALE De marque Martex, 200 fils au pouce, 50% coton 50% polyester, choix de styles. 30% DE RÉDUCTION</p> <p>DOUILLETES* Marques reconnues, lavables à la machine, 50% coton 50% polyester. Prix courant allant jusqu'à 199,99\$ RÉDUIT DE 30% *(marchandise sélectionnée)</p> <p>COUSSINS DÉCORATIFS Lavables à la machine, vaste choix de couleurs attrayantes. Prix courant: 13,99\$ EN LIQUIDATION À 9 999\$</p> <p>ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS Verres, poubelles, pompe à savon, porte-brosse à dents, porte-savon, recouvre-boîte mouchoir, etc. RÉDUIT DE 50%</p> | <p>STORES</p> <p>STORES EN RÉDUCTION De styles Cubique, Transit-Perlé et Design, faits de PVC. Il faut liquider! 50% DE RÉDUCTION</p> <p>VERTICAUX À RABAIS! 72" x 84", lamelles 3 1/2", faites de PVC, blanc, gris etivoire. Idéal pour porte-fenêtre. SUPER PRIX TI-FRÈRE 39 999\$</p> <p>LIQUIDATION DE STORES VERTICAUX Faits de PVC, de qualité supérieure, lamelles de 3 1/2", épaisseur de haut niveau, tringles garanties à vie, vaste choix de couleurs et de modèles. CANTONNIÈRE COMPLÈTEMENT GRATUITE!</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>L X H</th> <th>PRIX TI-FRÈRE</th> <th>L X H</th> <th>PRIX TI-FRÈRE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>48" x 48"</td> <td>32\$</td> <td>72" x 48"</td> <td>47\$</td> </tr> <tr> <td>48" x 60"</td> <td>33\$</td> <td>72" x 60"</td> <td>49\$</td> </tr> <tr> <td>48" x 72"</td> <td>35\$</td> <td>72" x 72"</td> <td>52\$</td> </tr> <tr> <td>48" x 84"</td> <td>38\$</td> <td>72" x 84"</td> <td>53\$</td> </tr> <tr> <td>60" x 48"</td> <td>37\$</td> <td>84" x 48"</td> <td>49\$</td> </tr> <tr> <td>60" x 60"</td> <td>39\$</td> <td>84" x 60"</td> <td>53\$</td> </tr> <tr> <td>60" x 72"</td> <td>42\$</td> <td>84" x 72"</td> <td>57\$</td> </tr> <tr> <td>60" x 84"</td> <td>47\$</td> <td>84" x 84"</td> <td>62\$</td> </tr> </tbody> </table> | L X H | PRIX TI-FRÈRE | L X H | PRIX TI-FRÈRE | 48" x 48" | 32\$ | 72" x 48" | 47\$ | 48" x 60" | 33\$ | 72" x 60" | 49\$ | 48" x 72" | 35\$ | 72" x 72" | 52\$ | 48" x 84" | 38\$ | 72" x 84" | 53\$ | 60" x 48" | 37\$ | 84" x 48" | 49\$ | 60" x 60" | 39\$ | 84" x 60" | 53\$ | 60" x 72" | 42\$ | 84" x 72" | 57\$ | 60" x 84" | 47\$ | 84" x 84" | 62\$ |
| L X H | PRIX TI-FRÈRE | L X H | PRIX TI-FRÈRE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 48" x 48" | 32\$ | 72" x 48" | 47\$ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 48" x 60" | 33\$ | 72" x 60" | 49\$ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 48" x 72" | 35\$ | 72" x 72" | 52\$ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 48" x 84" | 38\$ | 72" x 84" | 53\$ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 60" x 48" | 37\$ | 84" x 48" | 49\$ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 60" x 60" | 39\$ | 84" x 60" | 53\$ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 60" x 72" | 42\$ | 84" x 72" | 57\$ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 60" x 84" | 47\$ | 84" x 84" | 62\$ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>CÉRAMIQUE À LIQUIDER Céramique pour mur 99¢ à partir de Céramique pour plancher 1 39\$ à partir de</p> <p>TAPIS COMMERCIAL 100% polypropylène, avec envers de mousse, très économique pour pièces secondaires. Vendu ordinairement à partir de 4,99\$ EN RÉDUCTION À PARTIR DE 3 999\$</p> <p>TUILES SANS CIRAGE ET COMMERCIAL 12 x 12, vinyle, autocollantes, Armstrong, Amtico, Kentile. Se posent facilement en quelques minutes. À partir de seulement 49¢ po ca</p> | <p>PAPIER PEINT ET PEINTURE</p> <p>LIQUIDATION DE TAPISSERIE PRÉENCOLLÉE ET LAVABLE Prix courant: 4,99\$ rouleau double EN SOLDE À PARTIR DE 1 999\$ rouleau double</p> <p>PEINTURE TI-FRÈRE Laitex semi-lustré d'intérieur blanc, facile d'utilisation, le meilleur rapport qualité/prix. PRIX EXCLUSIF 17 499\$ le 4 litres</p> <p>TAPISSERIE IMITATION DE CÉRAMIQUE Idéal pour cuisine et salle de bains. Prix de catalogue sur ligne annulée: 43,99\$ rouleau double EN RÉDUCTION À 19 999\$ rouleau double</p> | <p>TI-FRÈRE L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseillers en décoration professionnelle • Installation garantie faite par des experts • Service de livraison • Les marques les plus reconnues <p>SERVICE À DOMICILE GRATUIT 681-6023 OUVRET: lun., mar., mer., de 9h à 18h; jeu., ven. de 9h à 21h; sam. de 9h à 17h.</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Les républicains redoublent d'attaques contre Bill Clinton

HOUSTON (AFP et Reuter) — Les républicains ont redoublé d'attaques contre le démocrate Bill Clinton hier, au deuxième jour de leur convention à Houston (Texas), alors que le président George Bush, s'affichant confiant, peaufinait son discours d'investiture jugé crucial pour ses chances de réélection le 3 novembre et qu'il prononcera demain.

Les 2210 délégués de la convention républicaine et les chefs de la campagne présidentielle avaient été rendus optimistes par les premières flèches de l'offensive anti-Clinton décochées dès l'ouverture de la convention lundi par M. Bush lui-même, son vice-président Dan Quayle, l'ex-président Ronald Reagan et le commentateur conservateur Pat Buchanan.

Hier, d'autres partisans du président américain, moins connus mais tout aussi féroces, se sont relayés pour porter de nouveaux coups au camp démocrate, stigmatisant le programme économique de Bill Clinton, ses propositions en matière de santé publique ou encore sa performance en matière de défense de l'environnement dans l'Arkansas, État dont il est gouverneur.

Ces attaques sont venues surtout du sénateur du Texas Phil Gramm et du secrétaire au Logement Jack Kemp, l'un des tenants de la droite reaganienne et partisan d'une baisse des impôts pour revivifier l'économie américaine. Tous deux sont considérés comme des candidats potentiels pour les présidentielles de 1996.

M. Gramm, l'un des plus partisans des chefs de file républicains à qui l'on avait confié le « discours clef » de la convention, a déridé l'assistance en comparant Clinton à un vendeur de voitures d'occasion qui veut refiler un « citron » à la nation, en l'occurrence un programme économique qui rappelle étrangement celui de l'ancien président démocrate Jimmy Carter. « Ce programme était déjà un 'citron' dans les années 70, a lancé l'orateur, et c'est toujours un citron aujourd'hui ». Gramm n'avait pas attendu pour qualifier lors

d'une interview télévisée le programme économique de M. Clinton de « plus que minable », estimant qu'il « décimerait l'économie » américaine.

Un ménage ?

Pour sa part, George Bush a promis hier que les États-Unis connaîtraient une économie « florissante » s'il obtenait un second mandat présidentiel. Il a également dit qu'un grand nombre de nouveaux venus feraient partie de sa prochaine administration.

Le chef de la Maison blanche a noté que, durant son premier mandat, l'économie américaine avait pris un bon départ et s'était ensuite étioyée. Mais il a ajouté : « Nous nous préparons à une très forte croissance économique, qui fera beaucoup pour le pays ».

Il a aussi exprimé l'intention de « régénérer » son cabinet dans le cadre d'une nouvelle administration Bush, mais sans préciser qui il comptait remplacer.

« Je pense que vous verrez beaucoup de changements, comme il convient à un second mandat. Beaucoup de changements de personnes, peut-être dans l'exécutif lui-même... », a-t-il dit.

Ces propos sont propres à susciter des interrogations sur le point de savoir si George Bush entend « faire le ménage » dans sa deuxième administration et qui en ferait les frais. De nombreux membres de son gouvernement sont présents cette semaine à la convention de Houston.

Certains représentants de l'aile droite du Parti républicain réclament depuis longtemps la démission du secrétaire au Trésor, Nicholas Brady, et de son directeur du budget, Richard Darman.

DIS-MOI CE QUE
TU CHERCHES...

“Économiser pour la rentrée!”

DU MERCREDI 12 AOÛT AU SAMEDI 5 SEPTEMBRE 1992

MON CARNET BONS RABAIS

PLACE
LAURIER
PLACE AUX IDÉES
ILLIMITÉES

LA BAIE, SEARS,
SPORTS EXPERTS, TOYS "R" US,
WISE, ZELLERS ET 350 BOUTIQUES
ET RESTAURANTS DONT
LA HALTE-BOUFFE AU 3^e ÉTAGE.

PLACE
LAURIER
PLACE AUX IDÉES
ILLIMITÉES

En utilisant votre carnet
bons rabais, vous courez la
chance de gagner l'un des
5 certificats-cadeaux de 1 000 \$
à Place Laurier.

Si vous n'avez pas reçu
votre carnet par la poste,
vous pouvez vous en
procurer un au kiosque
d'information à
Place Laurier. Mais faites
vite! Ils sont disponibles en
quantité limitée! Si vous
n'utilisez pas votre carnet,
faites-en profiter un ami!

À compter du lundi 24 août, dès 9 h 33, nous vous prendrons par les sentiments!

FM 93.3

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'édition:
MICHEL AUDET

Les chapelles énergétiques

C'est un consortium de firmes de l'Ouest canadien et d'Américains qui obtiendra fort vraisemblablement le feu vert d'Hydro-Québec pour « ouvrir » le marché de la cogénération d'électricité dans la région de Québec, à partir de la vapeur produite par l'incinérateur de déchets de la CUQ.

Plutôt que de se joindre sans réserve aux démonstrations de joie des administrateurs de la Communauté urbaine qui se réjouissent, avec raison, de voir ainsi augmenter leurs revenus sans avoir à taxer davantage les contribuables, les Québécois n'ont-ils pas la matière à s'interroger ?

Mais où étaient donc les entrepreneurs québécois au moment où il fallait déposer les soumissions ? On aurait pu croire, en ces temps de vaches maigres, qu'ils se seraient précipités vers ce nouveau marché, offert sur un plateau d'argent !

Que demander de plus en effet ? Un seul fournisseur, la CUQ, désireux de vendre son potentiel énergétique et un client unique, fidèle et solvable, Hydro. Une affaire en or pour un entrepreneur et un vrai rêve pour un banquier. Nos entrepreneurs dormaient-ils sur le gaz en 1991 alors qu'Hydro annonçait une ouverture modeste vers la cogénération ?

L'affaire débute mal, en tout cas, pour le Québec qui aurait bien besoin de quelques succès industriels indigènes pour se remonter un peu le moral et se refaire un début de santé financière.

Est-ce un manque d'esprit d'entreprise chez nos industriels et nos ingénieurs ou attendaient-ils un signal plus clair, plus ferme d'Hydro avant de s'avancer dans un environnement trop confus, trop mal balisé à leur goût ?

Se pourrait-il encore que nos entrepreneurs et nos industriels aient eu peur de se lancer dans cette nouvelle voie, ouverte avec beaucoup de retenue par Hydro et mal intégrée dans l'ensemble des moyens de production énergétique du Québec ? Craignait-on la disgrâce et les foudres vengeresses d'Hydro lors de la construction de futurs barrages ?

Où est-ce la faute d'Hydro qui n'aurait pas su, cette fois, ménager une place aux gens d'ici, comme elle a si bien su le faire, il y a 30 ans, en associant des firmes de génie québécoises aux géants américains qui détenaient jusqu'alors l'expertise des grands barrages ? Il ne faut pas oublier que c'est ainsi que se sont créés les puissantes firmes de génie dont s'enorgueillit le Québec.

Comment se fait-il que l'opération de diversification des sources d'énergie soit si difficile et baigne dans un tel cafoillage alors qu'on aurait pu s'y engager de façon bien orchestrée, pour des raisons purement économiques. Ainsi, on pourrait offrir un nouveau produit disponible à meilleur coût, développer de nouveaux marchés et, finalement, occuper un créneau avant que des concurrents ne le fassent ?

Penser gaz au Québec, ce n'est malheureusement pas parler affaires, c'est quasiment faire du révisionnisme idéologique ! C'est un coup bas porté à l'idole. Pourra-t-on, un jour, désacraliser, désanctifier l'eau ? Pourra-t-on voir Hydro comme un producteur et un distributeur efficace d'énergie électrique ?

Il n'est pas question de mettre le gaz ou les petits projets énergétiques sur un nouvel autel mais plutôt d'inciter Hydro à se donner les moyens, dans les années 1990, de mieux coller à la dynamique du marché, où les besoins croissent de façon modeste. La cogénération devrait être aussi perçue comme une occasion de générer des retombées économiques et de contribuer à la survie de certains secteurs industriels, telles les papeteries, comme le font les Américains.

MARIE CAOQUETTE



Votre Opinion

Idéal olympique

Les Jeux olympiques sont pour moi l'expression d'un idéal humain qu'on essaie de vivre. Inaccessible, il invite constamment à se dépasser.

Les qualités humaines que j'y vois avec admiration sont l'agilité, l'harmonie, la force du corps, la maîtrise de soi, de ses émotions, de ses passions, l'honnêteté envers soi et envers les autres, la capacité de surmonter le découragement et d'accepter ses limites, surtout, le désir de se surpasser en tout, même avant de surpasser les autres.

Sylvie a vécu cet idéal, j'en suis convaincu. Regardons la photo où elle montre sa médaille d'argent : aucun signe d'agressivité, de tristesse même, et pourtant !... Un sourire détendu, une joie qui transparaît d'avoir reçu ce qu'on lui a donné ! Ce dépassement de soi, tous nous pouvons le constater et le sentir même.

Une autre évidence de cette maîtrise de ses émotions ressort de ses entrevues. Aucune critique de ses juges, aucune critique de l'organisation ; elle s'est contentée de dire les efforts qu'elle faisait pour garder sa maîtrise et pour soutenir sa détermination de viser à la perfection.

C'est cela l'esprit olympique.

Les médailles ne sont pas surtout des trophées à conquérir, mais la reconnaissance de ces grandes qualités humaines.

Sylvie, et les athlètes qui lui ressemblent, ont fait briller l'esprit olympique. Par contre l'attitude des responsables, de ceux-là mêmes qui doivent soutenir l'orientation des Jeux, ne peut que nous attrister et nous laisser un goût amer. Quand ils disent qu'ils doivent accepter ce que dit l'ordinateur, ils subordonnent l'esprit humain à la matière. C'est notre première constatation. Mais on est invité à aller au-delà. Alors on croit entrevoir des esprits étroits, des motivations intéressées, des objectifs déterminés par des gains et des profits. Si c'est cela, ils blessent mortellement l'esprit olympique.

Léopold Grimard
Sainte-Foy

Impact à évaluer

(En réponse à M. Denis Massicotte)

Dans votre chronique du 25 juillet, vous lanciez l'idée du déménagement de la Bibliothèque nationale vers Québec. Vous justifiez une telle décision en invoquant la règle générale qui veut qu'un tel établissement doit être situé dans la capitale du pays.

Même si votre argument principal peut s'appliquer et être dé-

cisif en la conjoncture actuelle, il ne faudrait pas s'en satisfaire.

L'installation de la Bibliothèque nationale à Québec (et son départ de Montréal) pourrait avoir un impact sur les problèmes documentaires : la BNQ jouera-t-elle mieux son rôle à partir de la capitale ? Les usagers et les chercheurs y viendraient-ils plus nombreux ? Y aurait-il des économies après le transfert ?

Au-delà du statut d'une capitale et de son rayonnement (objectif louable), il faudrait évaluer les effets de la présence de la BNQ dans le milieu et dans le réseau documentaire, ses conséquences sur le taux d'utilisation par rapport à la situation actuelle.

Vous avez eu le mérite de soulever une hypothèse. Il est à souhaiter qu'on l'étudie davantage, qu'on tâche de l'étayer ou même d'en identifier les aspects négatifs s'il y en a.

Gaston Bernier
Québec

Fidèle à lui-même

(Lettre au Royal 22e Régiment, à l'Officier commandant du 3e bataillon à Valcartier)

À la suite du décès du caporal Charles Buteau le 16 juillet dernier, lors des funérailles militaires le 22e Régiment a été fi-

dèle à sa devise. Vos hommes se sont souvenus d'un des leurs. Je félicite votre régiment pour cette marque fraternelle à l'endroit d'un jeune qui a bien servi. La qualité et la discipline m'ont une fois de plus impressionné. Comme disent les anglos « Le Voodoo » est fantastique.

Je suis natif de Québec. Mon frère Yves est major dans l'Armée et il a déjà servi avec le 22e à Chypre sous les ordres du sympathique Charles Belzile. Je connais le 22e depuis ma naissance le 7 avril 1940. Votre passé, votre présent et votre avenir sont glorieux.

Greffé du coeur depuis 1988 je réalise de plus en plus que le Canada français possède des hommes et des femmes de haut calibre. Le 22e est de cette race de bâtisseurs que Félix-Antoine Savard présente dans ses livres.

Jean L. Pedneault
Edmundston, N.-B.

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier Est G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

Point de vue

Révision de la constitution : mieux vaut stopper la machine

par Jean-Pierre GOYER

Point n'est besoin d'être devin et encore moins savant en sciences politiques pour constater que, après six ans de négociations et de consultations, le processus de révision constitutionnelle au Canada se trouve dans un état d'échec total. Seule la gent politique, savante et journalistique, à quelques exceptions près, refuse encore de l'admettre.

On avait promis l'ordre, l'harmonie, la générosité, on a suscité les rivalités, engendré le fouillis, et offert la lune à tout le monde. Rien n'a fonctionné, tout est raté. Déjà l'enjeu était grand ; désormais, il atteint des proportions telles que les joueurs ne sont tout simplement plus de taille.

En définitive, c'est là tout le problème : l'absence d'un rassembleur capable d'exercer un véritable leadership.

Le gouvernement fédéral a perdu sa crédibilité. Initialement, le premier ministre du Canada s'est fait le champion des revendications provinciales comme si les premiers ministres provinciaux ne suffisaient pas à la tâche. Négligeant sa fonction première de défenseur du

fédéralisme, ce n'est que récemment, mais trop tard qu'il a entamé un discours résolument fédéraliste.

Plusieurs événements sont survenus modifiant profondément l'échiquier politique.

— Une partie importante de l'aile québécoise du Parti conservateur s'est séparée pour former le Bloc québécois dont le seul objectif est précisément de bloquer toute formule d'entente.

— D'autres députés et même des ministres du Parti conservateur se rallieraient au Bloc québécois, n'était-ce la présence de leur ancien collègue, Lucien Bouchard, un chef dominateur et messianique dont l'ambition démesurée l'a conduit à une déloyauté flagrante et méprisante.

— Le Reform Party, qui mine le Parti conservateur dans les provinces de l'Ouest et même en Ontario, charrie une intolérance larvée.

— Le chef du Parti libéral du Canada a d'abord fait connaître ses positions et parle maintenant d'un ras-le-bol constitutionnel.

— Le premier ministre du Québec est tel qu'il a toujours été, craintif, ambigu, tortueux, lui qui, à Victoria, a sacrifié à son ministre de la Santé et désormais

sénateur conservateur, Claude Castonguay, le précieux droit de veto qui était alors offert au Québec par tous les premiers ministres du pays (et que René Lévesque sur les instances de son ministre-stratège, Claude Morin, a finalement troqué et perdu en 1981).

— Le premier ministre du Québec, dont le rôle est essentiel à la réforme constitutionnelle, s'est lui-même enfermé d'abord en tardant trop longtemps à revenir à la table de négociations qui regroupe ses homologues, puis en adoptant la stratégie préconisée par la Commission Bélanger-Campeau.

— Le Parti libéral du Québec a défini sa position contenue dans le rapport Allaire, document radical jusqu'à l'infantilisme, qui révèle une méconnaissance lamentable du Canada anglais.

— Le Parti québécois vague et divague selon les humeurs de son chef et de son électoral, parfois indépendantiste sans trait d'union, parfois souverainiste-association.

— Le premier ministre de l'Ontario est privé du rôle qui normalement revient à sa province à cause de la rebuffade électorale qu'a subie son prédécesseur

à la suite de ses prises de position constitutionnelles.

— Le premier ministre de Terre-Neuve est totalement discrédité au Québec.

— Les revendications diffèrent selon les régions : le Québec veut obtenir ses cinq conditions, dont la société distincte, auxquelles s'ajoute maintenant un transfert de pouvoirs ; l'Ontario, son projet de charte sociale ; l'Ouest, son Sénat triple E (égal, efficace, élu) ; les Maritimes, un gouvernement fédéral fort. Et, de son côté, le fédéral propose le renforcement de l'union économique.

— Enfin, les Amérindiens réclament le statut de société distincte et un gouvernement autonome déjà contesté par les Amérindiennes.

Que faut-il conclure de tout cela sinon à l'impasse totale ? Dans ce contexte, s'aventurer plus avant relèverait de l'aventurisme. Le risque est trop grand à ce stade-ci de se retrouver avec des formules ou vides de sens ou si lourdes de conséquences qu'elles pourraient rendre le pays ingouvernable. Mieux vaut stopper la machine.

Que faire dans les circonstances ? Chose certaine, surtout pas un référendum.

Il faudrait plutôt opter pour une solution qui peut paraître simple quoiqu'elle exige réalisme et courage.

Beaucoup d'efforts ont été fournis, d'experts invités, de ressources consacrées en temps et en argent, cela il faut l'admettre. Personne n'accusera le gouvernement fédéral de négligence ou de manque d'imagination, du moins ce serait surprenant.

En conséquence, pourquoi ne pas avouer, sans colère, sans acrimonie, bien au contraire, avec franchise et humilité que l'objectif recherché n'a pas été atteint et qu'on doit remettre à plus tard la révision de la constitution ; et, à la même occasion, dire que les gouvernements vont désormais consacrer les mêmes efforts, les mêmes ressources à leur rôle premier : le mieux-être de la population ? Et ce mieux-être passe par la prospérité économique.

Nous vivons une crise économique. Cela n'est pas surprenant, elle est mondiale. Nous devons également nous ajuster à l'accord du libre-échange économique avec les États-Unis et le Mexique. C'était inéluctable puisque de toute façon il nous faut faire

face à la globalisation des marchés.

La révision de la constitution est-elle une priorité ? Oui, au fur et à mesure que les besoins se font sentir, lorsque le climat est propice, d'une façon évolutive. Mais elle ne constitue sûrement pas la priorité au sens où l'on doit s'engager, comme c'est le cas présentement, à la recherche d'une solution globale, glorieuse et finale.

Car, en ce faisant, on néglige de se concentrer sur des problèmes plus pressants et plus vitaux. Jouer ainsi à la roulette russe notre avenir socio-politique implique un coût économique qui peut entraîner une réduction d'au moins 10 % du pouvoir d'achat de la population probablement pour des années à venir et saborder la reprise économique qui enfin s'annonce.

Dans un tel environnement, le temps n'est pas de se demander quelle sera la question référendaire au niveau provincial ou fédéral. Le temps est de passer à autre chose.

M. Goyer a été ministre du gouvernement fédéral de 1970 à 1978. Il est avocat et administrateur de sociétés.

Les alliés s'apprêtent à envoyer des avions pour « protéger » le sud de l'Irak

LONDRES (AFP) — La Grande-Bretagne va envoyer en Irak des avions de combat Tornado pour faire respecter une zone d'exclusion que les alliés ont l'intention d'établir dans le sud du pays pour protéger les populations chiites contre « un génocide systématique », a annoncé hier le premier ministre John Major.

Force (RAF) auront ordre d'abattre tout appareil irakien violant Les chasseurs de la Royal Air

Les troupes géorgiennes ont écrasé la rébellion abkhaze

MOSCOU (AFP) — Les troupes géorgiennes ont pris hier le contrôle de Soukhoumi, la capitale de la république autonome d'Abkhazie (ouest de la Géorgie), où un « conseil militaire provisoire » a chassé du pouvoir les autorités indépendantistes abkhazes après cinq jours d'affrontements.

Selon l'agence ITAR-TASS, le président du parlement abkhaze Vladislav Ardzinba a démissionné de ses fonctions, et le parlement, qui avait déclaré en juillet la souveraineté de l'Abkhazie, a été dissous.

M. Ardzinba se serait réfugié avec plusieurs députés à Goudaouta, à 45 km au nord-ouest de Soukhoumi, tandis que les forces abkhazes se repliaient dans la

banlieue de la capitale.

Le « comité militaire provisoire » formé de neuf représentants et dirigé par M. Tamaz Nodarremchvili, a été chargé d'assurer l'ordre dans la région jusqu'à l'organisation d'élections dont la date n'a pas été fixée.

Selon le dernier bilan des autorités abkhazes, les combats ont fait plus de 50 morts et de 200 blessés depuis vendredi.

l'interdiction de survoler cette zone.

Six Tornado et deux avions de ravitaillement vont être dépêchés dans le Golfe, dans le cadre de cette opération des Nations unies de protection des Chiites, a-t-on précisé de source gouvernementale. Les États-Unis et la France participeront également à cette opération.

Les experts consultés par le gouvernement britannique estiment que cette zone d'exclusion, qui pourrait couvrir jusqu'à la moitié du territoire irakien, peut être établie sans que le Conseil de sécurité des Nations unies ait à adopter une nouvelle résolution.

Cette zone d'exclusion, au sud du 32ème parallèle, sera mise en place « dans quelques jours », en vertu de la résolution 688 du Conseil de Sécurité prise après la guerre du Golfe. L'opération est similaire à celle organisée dans le nord de l'Irak pour la protection des Kurdes.

Le premier ministre, qui a interrompu ses vacances pour présider cette réunion, également

consacrée à la situation dans l'ex-Yougoslavie, a estimé « intolérable » que les Irakiens soient « engagés dans un génocide systématique des populations chiites du sud du pays ».

Interrogé après le conseil des ministres restreint par la télévision, M. Major a ajouté que les forces irakiennes devraient « savoir que les forces de la coalition, surtout américaine, britannique et française, seront là, et que si leurs avions survolent (la zone interdite), ils seront abattus ».

Le ministre français des Affaires étrangères, Roland Dumas, a lui aussi déclaré hier que les alliés de la guerre du Golfe étudiaient les moyens d'interdire à l'aviation irakienne le survol du sud du pays.

Il a ajouté que la France fournirait sans doute sensiblement le même nombre d'appareils que les Britanniques et que les États-Unis en enverraient probablement un nombre plus important.

D'après lui, les alliés envisagent de mettre en place des patrouilles aériennes surveillant la zone 24 heures sur 24.

Honecker aurait un cancer du foie

BERLIN (AFP) — Erich Honecker, écroué depuis le 29 juillet à Berlin, présente les symptômes d'un cancer du foie, a indiqué hier le médecin chargé par la justice allemande d'examiner l'état de l'ancien numéro un de la RDA communiste.

425 000 Brésiliens séropositifs

BRASILIA (AFP) — Le virus du SIDA a déjà contaminé 425 000 personnes au Brésil, a indiqué hier le ministère de la Santé. Un porte-parole a précisé que selon les estimations, plus de 500 000 personnes seraient contaminées par le virus du SIDA d'ici la fin de 1995 et que 85 000 personnes décèderaient du SIDA entre 1993 et 1995.

Un sursis

HUNTSVILLE, Texas (AP) — Un citoyen canadien qui devait être exécuté pour meurtre, hier, dans une prison du Texas a obtenu un sursis jusqu'au 23 octobre. Joseph Stanely Faulder, âgé de 54 ans, a été condamné à mort pour le meurtre en 1975 d'une septuagénaire. Les autorités canadiennes ont logé un appel devant la Cour d'appel du Texas, fondé sur le fait que sa famille n'avait jamais été avisée de l'arrestation de Faulder, pourtant détenu aux États-Unis depuis 1977. Sa famille le croyait mort.

EDUCATION DES ADULTES

CÉGEP FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU
UNE FORMATION POUR LA VIE



PROGRAMMEUR-PROGRAMMEUSE ANALYSTE (420.52)

Préalable: Mathématiques 536 ou l'équivalent
Coût: 5 804,70\$ (documentation incluse)
Aide financière: Prêts et bourses
Formule: À temps complet le jour
Début: 14 septembre 1992
Fin: 18 février 1994
Stage: 11 semaines
Contacter: Chantale Leclerc, Coordinatrice en informatique Education des adultes 1530, boulevard de l'Entente Québec G1S 4S7 Tél.: 687-5851

Autres programmes offerts: Gestion: micro-informatique appliquée Techniques de micro-informatique



TOUT SUR LA TRANSAT JUSQU'AU 23 AOÛT VILLAGE TRANSAT - PORT DE QUÉBEC

VISITE DE BATEAU SPECTACLE

CAPITAINE BONHOMME
MERCREDI 19 AOÛT
JEUDI 20 AOÛT
SAMEDI 22 AOÛT
19 H 00

CHANSONS DU MARIN
MERCREDI 19 AOÛT «LE GROUPE STRADA»

JEUDI 20 AOÛT «LE GROUPE STRADA»

SAMEDI 22 AOÛT «SYLVIE GALIANT» 20 H 00

MUSÉE DE LA CIVILISATION IMAGES ET CAUSERIES

MERCREDI 19 AOÛT : LE SKIPPER PIERRE FELHMANN CHAMPION DU MONDE, MAXI-MONOCOQUE «MERIT CUP».

JEUDI 20 AOÛT : LE SKIPPER DANIEL MALLÉ DU MAXI-MONOCOQUE «LA POSTE»

VENDREDI 21 AOÛT : LE SKIPPER PAUL VATINE DU TRIMARAN «HAUTE NORMANDIE»

ACTIVITÉS GRATUITES



NOS TISSUS FONT LA RENTRÉE!

CHIC VOILÀ LES NOUVEAUTÉS!

Des indispensables à bon prix!

PERMA PRES 115 cm
Choix de 45 couleurs vives et de base 65% polyester 35% coton
Prix courant: 3.99 \$ m.

COTON FOULARD 115 cm, 100% coton
Parfait pour blouses et gilets. Mariez le avec le denim ou le velours. Motifs paisley rouge ou bleu.
Prix courant: 8.99 \$ m.

ÉCHANTILLONS EUROPÉENS 150 cm, 100% viscose
Grand choix de motifs pour des chemisiers très "classe"
Prix courant: 11.99 \$ m. à 16.99 \$ m.

LES ÉCOSSAIS POUR UNE RENTRÉE BRANCHÉE

FLANELLE BRITANY 140 cm, 100% coton
Grand choix de tartans. Idéal pour chemise sport, doublure de veste. Rouge/noir, blanc/rouge etc...
Prix courant: 8.99 \$ m.

FLANELLE ÉCOSSAISE 150 cm, 65% poly, 35% viscose
Parfaits pour jumper, jupe à plis, blazer et veste à pointe assortie. Couleurs traditionnelles et vives.
Prix courant: 11.99 \$ m.

VELOURS CÔTELÉS ET COTON BROSSE

VELOURS CÔTELÉS 115 cm, 100% coton.
Fin et moyen. Grand choix de couleurs automnales.
Prix courant: 6.99 \$ m.

COTON SUÉDÉ BOKA 115 cm, 100% coton.
Sergé uni brossé très doux pour blousons, jeans que l'on peut doubler avec de la flanelle. Choix de couleurs automnales.
Prix courant: 9.99 \$ m.

PRIX SPÉCIAL: **2.99** le mètre

PRIX SPÉCIAL: **7.19** le mètre

PRIX SPÉCIAL: **9.59** le mètre

PRIX SPÉCIAL: **7.19** le mètre

PRIX SPÉCIAL: **9.59** le mètre

PRIX SPÉCIAL: **7.99** le mètre

PRIX SPÉCIAL: **5.59** le mètre

PRIX SPÉCIAL: **7.99** le mètre

Tous les fils Koban
Tous les dentelles et garnitures
Tous les oiseaux (sauf Herchel)
Tous les épaulettes (sauf In Shoppe)

-33 1/3

TOUS LES PATRONS MC CALL'S

3 pour 1

CHALLIS GIVENCHY ET MILANO POUR LA SOUPESSE

CHALLIS GIVENCHY 115 cm, 100% rayonne
Prix courant: 9.99 \$ m.

CHALLIS MILANO 150 cm, 100% viscose
Aussi disponible en piqué
Prix courant: 13.99 \$ m. et 14.99 \$ m.

PRIX SPÉCIAL: **7.99** le mètre

PRIX SPÉCIAL: **11.19** le mètre

PRIX SPÉCIAL: **10.39** le mètre

PRIX SPÉCIAL: **4.99** le mètre

JUSQU'AU 22 AOÛT

Vanier 365 Soumande 681-0644

Nouvelle succursale Ste-Foy 990 de Bourgogne 659-1014

Lévis 95 route Kennedy 833-4210

Place Laurier Mail Nord 657-1321

St-Romuald 990 de la Concorde 839-0806

La maison Bouclair

OUVERT LE MERCREDI SOIR
Sauf Galeries de la Capitale et Place Laurier

La Capitale 5401 boul. des Galeries 628-8760

Neuchâtel 4100 boul. de L'Auvergne 843-9330

Beauport 3315 du Carrefour 661-1345

Le Mozambique aussi est au bord de la famine

L'aide d'urgence commence à arriver en Somalie

MOGADISCIO (Reuter et AFP) — L'aide d'urgence au million et demi de victimes potentielles de la famine en Somalie, où des centaines de personnes meurent chaque jour d'inanition, commence à prendre forme.

La Croix-Rouge internationale a annoncé hier avoir organisé une navette d'hélicoptères entre trois navires ancrés au large du port d'Obbia et quatre points de déchargement dans le nord du pays en vue d'acheminer 4000 tonnes de vivres et médicaments en un mois.

Le Comité international de la Croix-Rouge a déjà acheminé 20 000 tonnes de nourriture en juillet et 80 000 depuis le début de l'année. Il s'agit de la plus grande opération d'aide jamais montée par le CICR, selon un de ses porte-parole, qui a précisé qu'il était « au bout de ses possibilités logistiques et financières ».

Le Comité estime à quelque 60 000 tonnes l'aide mensuelle nécessaire à la Somalie, où la sécheresse est plus meurtrière encore que celle qui avait frappé l'Éthiopie dans le milieu des années 80.

Selon Peter Davies, responsable d'Interaction, alliance de 135 organismes humanitaires actifs en Somalie, plus du quart des enfants âgés de moins de 5 ans semblent avoir succombé à la famine et à la

guerre civile qui ravagent la Somalie.

Les États-Unis commenceront demain à partir du Kenya un pont aérien pour acheminer 145 000 tonnes de vivres promises à la Somalie par le président George Bush.

Dans les tout prochains jours, les militaires américains doivent évaluer les conditions de sécurité sur les pistes d'aviation du sud de la Somalie, a précisé le général Frank Libutti, commandant de l'opération géante américaine. Dans les cas extrêmes, l'aide pourra être parachutée, a-t-il dit.

À Mogadiscio, de violents combats entre bandes rivales se sont poursuivis hier pour le sixième jour consécutif. Mais les observateurs internationaux ont estimé que la trêve conclue par les deux principales factions somaliennes était respectée.

Au Mozambique

Plus au sud, la sécheresse et la guerre ont conduit le Mozambique au bord de la famine, selon des responsables des Nations Unies à Maputo.

« La situation dans les campagnes est désespérée », a affirmé à l'AFP Peter Simkin, représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). « S'ils ne mettent pas fin à cette guerre, il va y avoir une terrible catastrophe ici », a-t-il ajouté.

Le PNUD estime à 3,1 millions le nombre de personnes ayant un besoin urgent d'aide alimentaire, dans les régions sous contrôle des forces gouvernementales. Des milliers d'entre eux survivent tant bien que mal en se nourrissant de baies, de racines, d'insectes et de vers.

La situation est sans doute pire encore dans les régions contrôlées par la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO, opposition armée), selon l'ONU, qui ne peut toutefois chiffrer le nombre des personnes qui ont besoin de secours dans ces régions.

Dans un gigantesque mouvement migratoire, la population fuit les zones de la RENAMO à travers les provinces du centre et du sud du pays, ravagées par la sécheresse, dans l'espoir de trouver vivres et eau dans les villes tenues par les forces gouvernementales.

Il semblerait que la RENAMO ait renoncé à son ancienne attitude et ne fasse rien pour entraver



Des sacs de nourriture sont déchargés dans le port de Mogadiscio afin d'être acheminés aux centaines de milliers de réfugiés un peu partout dans le pays.

ces départs. Selon des responsables de l'ONU, des centaines de rebelles abandonnent leurs armes et se joignent à ceux qui cher-

chent des vivres.

Il est difficile de donner le nombre de personnes mortes de faim à travers le pays mais quand

la famine viendra, « elle arrivera très vite, comme en Éthiopie », prédit un représentant de l'UNICEF, Daniel O'Dell.

Pretoria donne le feu vert à une présence de l'ONU

JOHANNESBURG (AFP) — Réclamée depuis des mois par l'ANC de Nelson Mandela, l'arrivée prochaine en Afrique du Sud d'observateurs permanents de l'ONU a reçu hier l'aval du gouvernement de Pretoria, qui avait longtemps été réticent à une telle mesure.

Comme il l'avait déjà dit la semaine dernière, le ministre des Affaires étrangères Pik Botha a confirmé que son gouvernement était prêt à se plier aux résolutions de l'ONU et à accepter qu'une trentaine — et éventuellement « davantage » — d'observateurs s'intéressent de près aux affaires sud-africaines.

« La résolution de l'ONU est acceptable dans ses grandes lignes », a déclaré M. Botha, en relevant que Pretoria n'était pas mis en position d'accusé par l'ONU, dont il a souligné « l'impartialité ».

En acceptant la présence d'observateurs, le gouvernement sud-africain a fait un long chemin : l'an dernier, il ne s'était résolu qu'avec beaucoup de réticences à l'envoi d'une mission du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) pour superviser le retour des exilés en Afrique du Sud. Et en avril, quand Nelson Mandela avait pour la première fois réclamé une présence internationale pour mettre un terme à la violence ravageant les cités noires, plusieurs ministres avaient poussé des hauts cris contre la perspective d'une « ingérence étrangère ».

■ L'OEA en Haïti

PORT-AU-PRINCE (AP) — Une mission internationale de haut niveau est arrivée hier à Port-au-Prince pour tenter de reprendre les pourparlers visant à rétablir dans ses fonctions le président Jean-Bertrand Aristide. La délégation essaiera de mettre fin à l'impasse entre le gouvernement soutenu par les militaires et le président élu d'Haïti qui avait été renversé par un coup d'État en septembre dernier. Parmi les cinquante de délégués, à la tête desquels se trouve le secrétaire général Joao Baena Soares de l'Organisation des États américains (OEA), figurent des représentants du Canada et des Nations unies.

SUPER SOLDÉS RETOUR À L'ÉCOLE

CASQUETTES STARTER
Modèle TWILL
Modèle COTON
Modèle STARTEC **9⁹⁹**

CHAUSSURES

BROOKS Fate **34⁹⁹**
Rég.: 49,99\$

ASICS Spiker + **49⁹⁹**
Rég.: 59,99\$

NIKE Cross Trainer GCT Low **49⁹⁹**
Rég.: 69,99\$

REEBOK Club I **49⁹⁹**
Rég.: 69,99\$

K-SWISS Grand Court **59⁹⁹**
Rég.: 79,99\$

AU CHOIX!
ADIDAS Stan Smith,
BROOKS 605, 705 ou
SUGI Court Plus XL
AU BAS PRIX DE 29⁹⁹

ANDRÉ LALONDE SPORTS

PATINS ALIGNÉS
OZI junior **69⁹⁹**
Rég.: 99,99\$
OZI adulte **99⁹⁹**
Rég.: 119,99\$

RAQUETTES

BADMINTON CARLTON CR 460 **24⁹⁹**
Rég.: 34,99\$

BADMINTON YONEX Cab 8 **59⁹⁹**
Rég.: 79,99\$

VÉLOS
30% DE RABAIS SUR TOUS LES ACCESSOIRES DE VÉLOS

VÉLOS CONTI
Katmandou **199⁹⁹**
Shimano 18 vitesses SIS reg. 269⁹⁹

Dolomite **249⁹⁹**
Shimano 70 GS reg. 329⁹⁹

T-SHIRT NATCHOUS à manches courtes 19⁹⁹

André Lalonde Sports®

La vente se termine le samedi 29 août 1992, ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les modèles, couleurs et grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. Les produits illustrés servent à titre de référence seulement et peuvent être différents des produits annoncés.

SUPER SPÉCIAL 6 PAIRES DE BAS POUR 10\$
(En paquet de 3 paires)

NEUFCHÂTEL
Carrefour Neufchâtel
4605, boul. de l'Auvergne
842-5014

SAINTÉ-FOY
Place Ste-Foy
2450, boul. Laurier
658-0010

BEAUPORT
Carrefour Beauport
3333, rue du Carrefour
660-2660

CHARLESBOURG
Galerias Charlesbourg
4310, 1^{re} Avenue
622-1099

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
69965910
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

Plus de **3500 points** offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

CLUB Multi points